



DÉFINITION DES STRATÉGIES
ET DES ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE
POUR CONFORTER
LES FILIÈRES VIANDE BOVINE
DU MASSIF CENTRAL



Synthèse :

ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES DES FILIERES VIANDES BOVINES DU MASSIF CENTRAL

Emma SANNE, Sylvie BROUARD (Institut de l'Élevage)- Thierry BOULLEAU (SIDAM)
Mai 2013



Étude financée par :



SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	3
I. INTRODUCTION : QUELQUES RAPPELS SUR L'ÉTUDE.....	4
A. LES FILIERES VIANDE BOVINE DU MASSIF-CENTRAL, ENTRE FORCES ET FAIBLESSES.....	4
B. ORGANISATION DE L'ÉTUDE.....	5
C. UN DOCUMENT DE SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DES LIEUX ET DES PERSPECTIVES	7
II. ÉTAT DES LIEUX DES FILIÈRES VIANDE BOVINE DU MASSIF-CENTRAL	9
A. LE MASSIF-CENTRAL, UN ESPACE AUX POTENTIALITÉS AGRICOLES FAVORABLES À L'ÉLEVAGE.....	9
1. 18 départements retenus dans le périmètre de l'étude.....	9
2. Une terre de relief où l'herbe tient toute sa place	11
B. D'HIER À DEMAIN, UNE ACTIVITÉ AGRICOLE TOURNÉE VERS L'ÉLEVAGE BOVIN ALLAITANT	13
1. Une activité avant tout bovin viande.....	13
2. Un cheptel fort malgré les inquiétudes de 2011.....	15
3. Des orientations de production diversifiées avec une activité naissance prépondérante	17
C. DES PRODUCTIONS DIVERSES ET VALORISÉES AU TRAVERS DE FILIÈRES STRUCTURÉES	19
1. La viande bovine : un secteur complexe	19
2. Une offre maigre concentrée, une offre finie plus étoffée.....	21
3. Des filières organisées sur le plan de la collecte, de l'exportation et de la transformation.....	25
III. PERSPECTIVES POUR LES FILIÈRES VIANDE BOVINE DU MASSIF-CENTRAL	35
A. TROIS DÉTERMINANTS MAJEURS DE L'AVENIR DE LA PRODUCTION	35
1. Un avenir soumis ... à la rentabilité de la production	35
2. Un avenir soumis... à l'évolution des marchés.....	37
3. Un avenir soumis... au dessein de la politique agricole commune.....	40
B. SCÉNARIOS D'ÉVOLUTION POSSIBLES ET APPRÉCIATION DES ACTEURS	43
1. Élaboration de 3 scénarios principaux et un complémentaire.....	43
2. Un consensus dans l'appréciation des scénarios	45
ANNEXES	52

REMERCIEMENTS

La conduite de l'étude s'est appuyée, au delà des chiffres, sur l'avis qualitatif d'acteurs régionaux de l'amont comme de l'aval.

Nous remercions donc toutes les personnes enquêtées pour avoir partagé leur temps et leur expertise.

I. INTRODUCTION : QUELQUES RAPPELS SUR L'ÉTUDE

A. Les filières viande bovine du Massif-Central, entre forces et faiblesses

Le secteur de la viande bovine (production, abattage, transformation) revêt une importance toute particulière sur le territoire du Massif-Central. Il est prépondérant par ses apports au développement de ce territoire :

- sur le plan **économique**, c'est une source de valeur ajoutée et d'emplois dans des zones fragiles soumises à d'importantes contraintes naturelles,
- sur le plan de **l'aménagement du territoire**, la superficie agricole mise en valeur est très importante et l'ensemble de ses filières reste profondément attaché au territoire,
- sur le plan **environnemental**, les contributions de l'élevage herbager à la biodiversité, aux stockages du carbone ou à la préservation de l'environnement sont remarquables.

Cependant, ces dernières années, les filières viande bovine, et notamment celles du Massif-Central, ont démontré une extrême fragilité avec une succession de crises sanitaires et climatiques, la stagnation des prix et l'envolée des charges, tout cela entraînant des menaces sur l'approvisionnement des outils d'abattage et de transformation. Certains de ces outils, confrontés notamment aux problématiques de mise aux normes, sont amenés à devoir engager des investissements sans garantie d'activité suffisante sur les prochaines décennies.

Malgré tout, les filières viande bovine du Massif-Central ne manquent pas d'atouts pour affronter les défis de l'avenir pour peu que des stratégies d'actions, partagées entre les différents acteurs de la filière, soient élaborées et mises en œuvre. En effet, un noyau dur d'exploitations, le maintien du cheptel, la diversité des productions organisées autour de filières structurées sont autant d'atouts pour le Massif-Central qui devraient s'exprimer dans un contexte de demande plutôt dynamique aux niveaux mondial, européen voire national.

Comment assurer le maintien et le développement des filières viande bovine du Massif-Central dans un contexte de rentabilité économique fragile, de marchés extrêmement instables et avec un environnement européen en profonde mutation notamment avec la réforme de la politique agricole commune en cours de discussion ? C'est à cette question que l'étude « **Définition des stratégies et actions à mettre en œuvre pour conforter les filières viande bovine du Massif-Central** » va tenter de répondre en esquissant un panel de stratégies d'actions visant à mettre en valeur les atouts de chaque filière et à en gommer autant que faire se peut les faiblesses.

B. Organisation de l'étude

L'étude « Définition des stratégies et actions à mettre en œuvre pour conforter les filières viande bovine du Massif-Central » est conduite par le SIDAM auquel l'Institut de l'élevage apporte sa collaboration technique. Elle a été déposée par MACEO faisant suite à la demande du Commissariat de Massif au premier semestre 2011. L'étude est financée par le FNADT, les Conseils Régionaux du Limousin, de l'Auvergne et du Languedoc-Roussillon, ainsi que par les fonds propres de MACEO, du SIDAM et de l'Institut de l'Élevage.

La réalisation a débuté au troisième trimestre 2011 suite à la validation du Comité de Programmation de la CIMAC de juillet 2011 et devrait être achevée en Avril 2013.

L'étude est organisée en quatre phases :

- **1 : caractérisation et diagnostic de la production**
- **2 : caractérisation et diagnostic des différentes filières**
- **3 : analyse prospective de l'évolution des filières,**
- **4 : définition des stratégies d'actions à mettre en place dans ces filières pour assurer leur développement**

Les deux premières phases, dites d'état des lieux, ont été réalisées simultanément. Elles ont été conduites par l'Institut de l'élevage avec l'appui du SIDAM. Ce travail a été effectué à partir des sources de différentes natures :

- Des **bases de données**, avec la Base de Données Nationale de l'Identification Bovine (BDNI), la base des données d'abattage Normabev, le Recensement Agricole, et les données d'abattage des DRAAF.
- Des **entretiens** individuels et collectifs ont également été réalisés dans chacune des régions concernées par le périmètre de l'étude dans le but de recenser les problématiques régionales. Les équipes des Réseaux d'Élevage ont ensuite été enquêtées pour leur expertise sur l'amont. Enfin, les opérateurs des filières (collecte, exportation, transformation) ont fait part de leur perception.
- Une **étude bibliographique** à l'échelon régional et national, avec entre autres les données régionales sur l'élevage, les publications des DRAAF sur le recensement agricole...

Les perspectives des filières viande bovine du Massif-Central (phase 3) ont été dressées après la photographie des phases 1 et 2. Deux étapes ont été nécessaires :

- Un travail bibliographique ainsi que la mobilisation de données économiques du RICA (Réseau d'Information Comptable Agricole) et des Réseaux d'élevages ont d'abord permis de faire le point sur les principales opportunités et menaces sur la rentabilité des élevages, les marchés mondiaux et la politique agricole commune.
- Un travail prospectif a ensuite conduit à l'élaboration de quatre scénarios cohérents, vraisemblables et contrastés à l'horizon 2020/2025. Ces scénarios ont été soumis à la validation et à l'appréciation des acteurs des filières au cours de trois réunions de bassin où chacun a été évalué selon son degré de « probabilité » et de « souhaitabilité ».

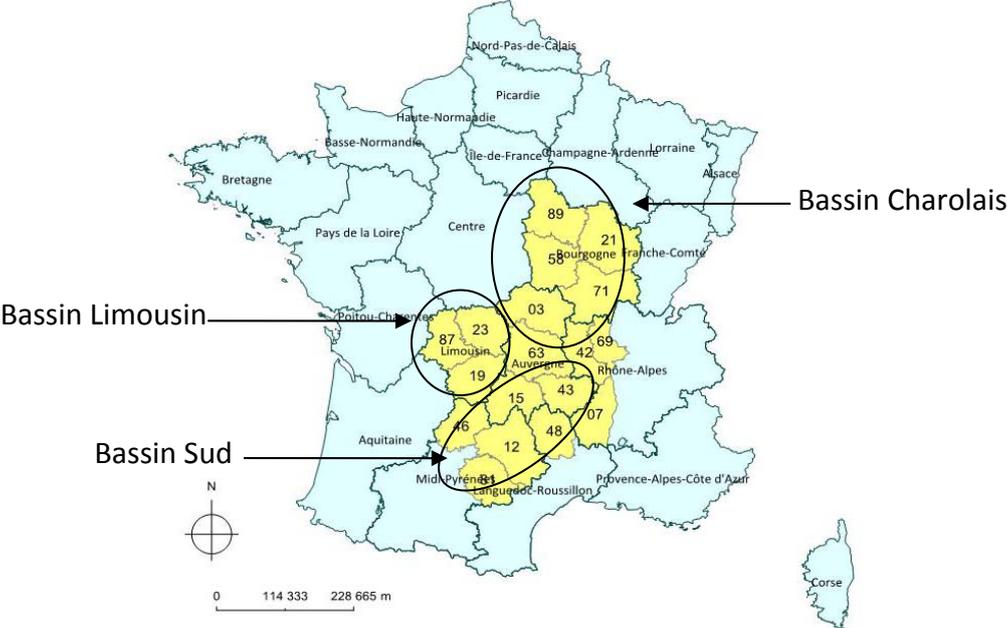
La quatrième phase, plus stratégique, est confiée aux cabinets de conseil choisis sur appel d'offre : Blézat Consulting et Acadil. Cette dernière partie associera largement les acteurs des filières par bassin de production.

C. Un document de synthèse de l'état des lieux et des perspectives

Le présent document synthétise les résultats des travaux réalisés sur les trois premières phases de l'étude, de l'état des lieux aux perspectives. Cette synthèse des résultats s'accompagne de huit dossiers thématiques qui approfondissent les thèmes suivants :

- Partie 1 : **L'activité bovin** viande du Massif-Central et la diversité de ses **exploitations agricoles**
- Partie 2 : Des atouts en termes de **potentiel de production** vu au travers du **cheptel bovin**
- Partie 3 : Une **offre de bovins maigres et finis** du Massif Central diversifiée
- Partie 4 : Les **filieres de valorisation** des productions bovines allaitantes du Massif-Central
- Partie 5 : **Contexte de production** et **perspectives** pour les producteurs bovin allaitant du Massif-Central
- Partie 6.a : état des lieux et perspectives du bassin **Limousin**
- Partie 6.b : état des lieux et perspectives du bassin **Sud Massif-Central**
- Partie 6.c : état des lieux et perspectives du **bassin Charolais**.

Figure 1 : Localisation des 18 départements retenus dans le périmètre de l'étude et des trois bassins



II. ÉTAT DES LIEUX DES FILIÈRES VIANDE BOVINE DU MASSIF-CENTRAL

A. Le Massif-Central, un espace aux potentialités agricoles favorables à l'élevage

POUR ALLER + LOIN :

Partie 1 : L'activité bovin viande du Massif Central et la diversité de ses exploitations agricoles

1. 18 départements retenus dans le périmètre de l'étude

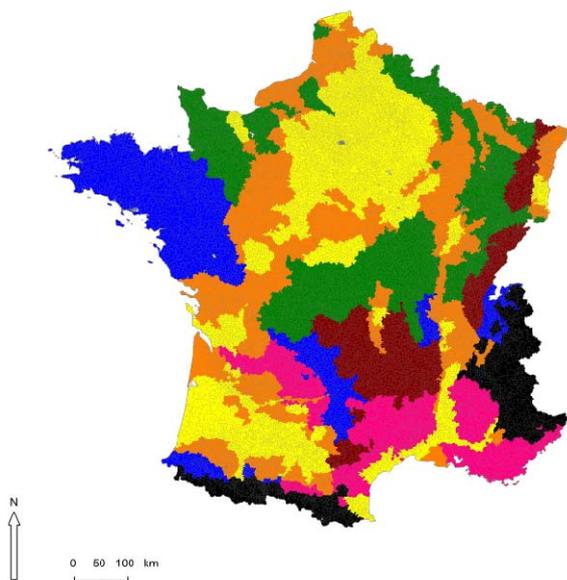
Le Massif-Central est un vaste territoire de 85.000 km² (15 % du territoire national) et 3,85 Millions d'habitants qui s'étend sur 22 départements (11 en totalité et 11 en partie). Le périmètre de l'étude a été recentré sur 18 départements - figure 1 :

- les départements entièrement inclus dans le Massif : Creuse, Corrèze, Haute-Vienne, Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Loire, Lozère, Aveyron et Lot.
- ainsi que 7 départements partiellement dans le Massif mais qui exercent une influence significative dans les filières viande du Massif par l'activité de production ou l'activité de transformation : Côte d'Or, Nièvre, Saône et Loire, Yonne, Tarn, Rhône et Ardèche.

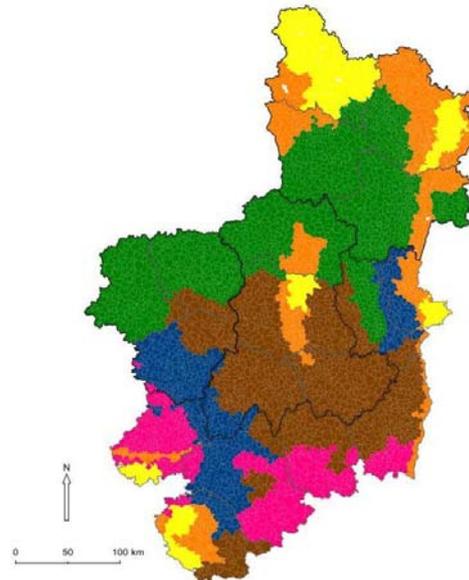
Bien que formant une unité en comparaison à des contextes plus intensifs (grand Ouest) ou plus secs (sud-ouest), le Massif-Central recouvre une diversité non négligeable qui a conduit à la distinction de trois bassins : le bassin Limousin, le bassin Sud Massif-Central et le bassin Charolais.

Figure 2 : Localisation des zones d'élevage en France et dans le Massif-Central
 (Source : Rouquette, Pfimlim, Caillette – 1995)

Les zones d'élevage en France



Les zones d'élevage dans le Massif-Central



	France	Massif-Central
Zone de grandes cultures ou sans élevage	26%	12%
Zone mixte élevages + cultures	25%	17%
Zone herbagère	21%	33%
Zone pastorale	7%	9%
Cultures fourragères (herbe + maïs)	10%	12%
Montagnes humides MC	6%	17%
Haute montagne	5%	0%

2. *Une terre de relief où l'herbe tient toute sa place*

Le Massif-Central est un vaste territoire d'élevage, composé de zones d'élevage aux contextes de production particuliers (figure 2). Le cœur du Massif se compose de zones à forte orientation élevage avec :

- La **zone herbagère** (un tiers du territoire) : elle forme le croissant nord du Massif-Central. Là, la culture de l'herbe domine, mais les conditions plus clémentes autorisent la culture de céréales et de maïs. L'élevage est généralement extensif, avec des chargements relativement homogènes.
- La **montagne humide** (presque 1/5^{ème} du territoire étudié) : au centre du Massif, elle se caractérise par des altitudes relativement élevées (+750 mètres) mais aussi par des reliefs aplanis permettant l'accès à des surfaces fauchables. Ici c'est la prairie, le plus souvent permanente qui domine, la culture de céréales et de maïs n'étant pas adaptées.
- La **zone de cultures fourragères** (plus d'1/10^{ème} du territoire) : elle borde les piémonts au sud-ouest et l'est du Massif. Elle est plus intensive car favorable à la culture de maïs ensilage et de prairies temporaires.
- Dans une moindre mesure (moins de 10% du territoire), la **zone pastorale** concerne les Causses du Sud de la Lozère jusqu'au Lot. En compléments des surfaces fourragères traditionnelles, les troupeaux pâturent des surfaces en parcours.

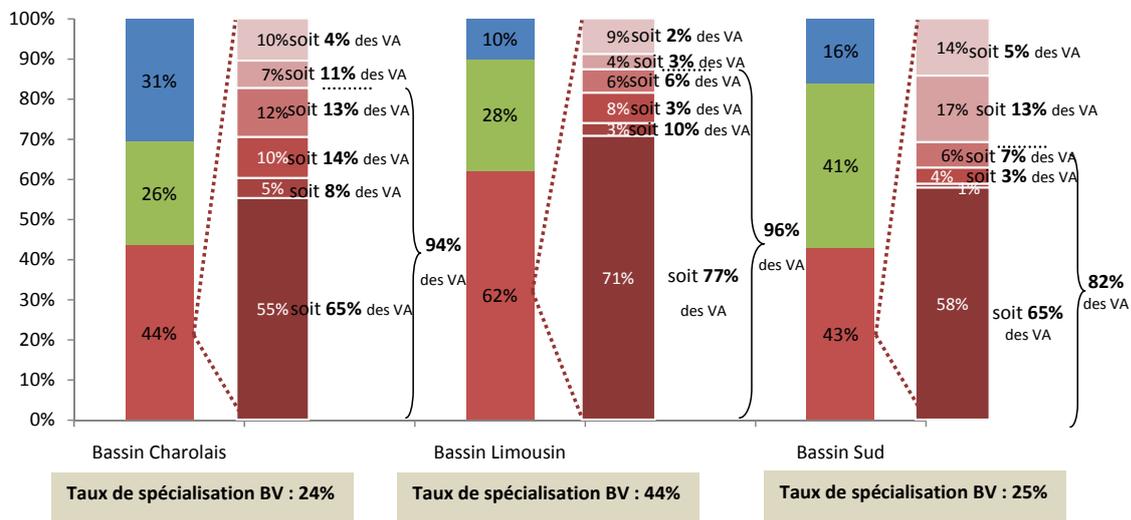
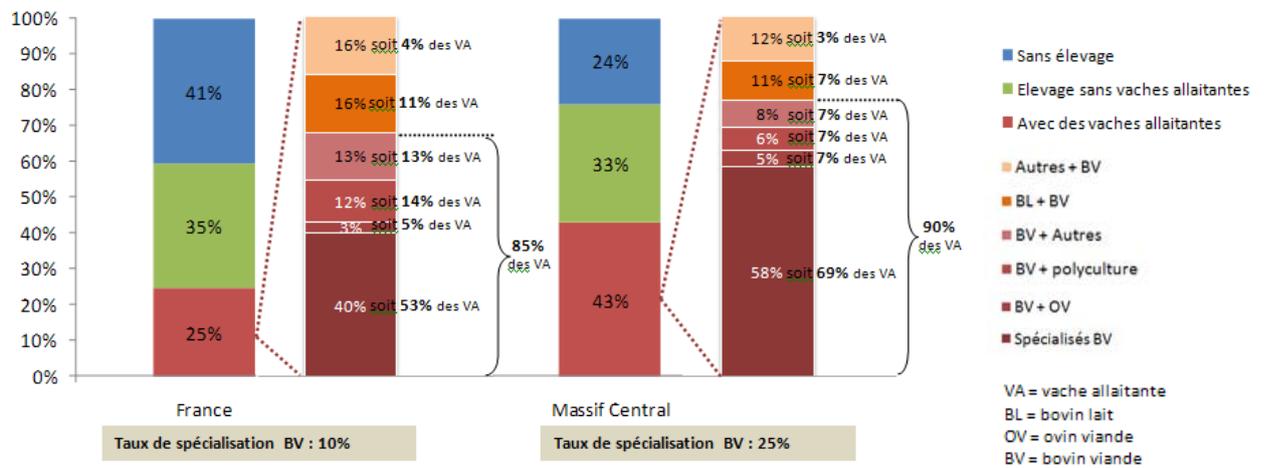
En périphérie de ces espaces voués à l'élevage se trouvent des territoires plus favorables aux cultures végétales, avec la zone de grandes cultures et la zone de polyculture élevage. Au niveau du Massif, ces territoires se concentrent sur le Nord de la Bourgogne, et la Limagne au centre du Puy-de-Dôme. Dans ces zones les tensions entre cultures et élevage sont plus fortes.

Tableau 1 : Nombre d'exploitations agricoles selon les zones en milliers (et pourcentage des exploitations françaises concernées)

(Source : Agreste - Recensement agricole 2010 – Traitement Institut de l'Élevage)

Type d'exploitation/ Zone	France	Massif Central	Bassin Charolais	Bassin Limousin	Bassin Sud
Toutes les exploitations	490	98 (20%)	32 (6%)	15 (3%)	34 (7%)
Avec des vaches allaitantes	121	43 (35%)	14 (11%)	9 (8%)	14 (12%)
Spécialisées BV	48	25 (51%)	8 (16%)	6 (13%)	8 (17%)

Figure 3 : Place de l'élevage et de l'activité bovin viande dans les exploitations agricoles selon les zones
(Source : Agreste - Recensement agricole 2010 – Traitement Institut de l'Élevage)



B. D'hier à demain, une activité agricole tournée vers l'élevage bovin allaitant

POUR ALLER + LOIN :

Partie 1 : L'activité bovin viande du Massif-Central et la diversité de ses exploitations agricoles

Partie 2 : Des atouts en termes de potentiel de production vu au travers du cheptel bovin

1. Une activité avant tout bovin viande

Le contexte agronomique de la zone d'étude est très favorable à l'élevage et à la production bovin allaitant du fait d'un lien fort entre le troupeau et le sol. Ainsi, selon le Recensement Agricole 2010, le Massif-Central porte 98 000 exploitations (soit 20% des exploitations françaises - tableau 1) dont 43 000 élèvent des vaches allaitantes (soit 35% des exploitations françaises). Non seulement l'élevage bovin allaitant est incontournable pour le Massif-Central, mais celui-ci montre en plus une forte spécialisation BV (figure 3). Ainsi, le quart des exploitations agricoles se consacre entièrement à cette activité et en tire son revenu principal contre 10% en France. Dans le Limousin, le taux d'exploitations spécialisées bovin viande atteint même 44%. Quand les élevages ne sont pas spécialisés, ils sont principalement associés :

- à des bovins lait (11% des exploitations), surtout dans le cœur laitier de l'Auvergne,
- à des grandes cultures (6% des exploitations), surtout dans le Nord de la Bourgogne,
- à des ovins viande (5% des exploitations), surtout dans le Limousin et en Haute-Vienne.

Le Massif-Central laisse assez peu d'alternatives à l'élevage car l'activité agricole est souvent exercée dans des zones à handicaps naturels : 84 % des exploitations de la zone d'étude se situent soit en montagne (41 %), soit en zone défavorisée simple (43 %).

Les évolutions sur la dernière décennie confortent cette hégémonie de l'élevage bovin allaitant. À noter tout de même que la restructuration du monde agricole qui a conduit à la perte d'un quart des exploitations entre 2000 et 2010, touche également le secteur des bovins viande mais dans une moindre mesure (-17%). Les régions qui ont le mieux résisté sont celles du bassin Sud, là où les fermes sont de plus petites dimensions et où les reconversions du lait vers la viande limitent l'érosion.

Figure 4 : Répartition des effectifs de vaches sur le territoire français selon le type lait ou viande en 2011
(Source : BDNI - Traitement Institut de l'Élevage)

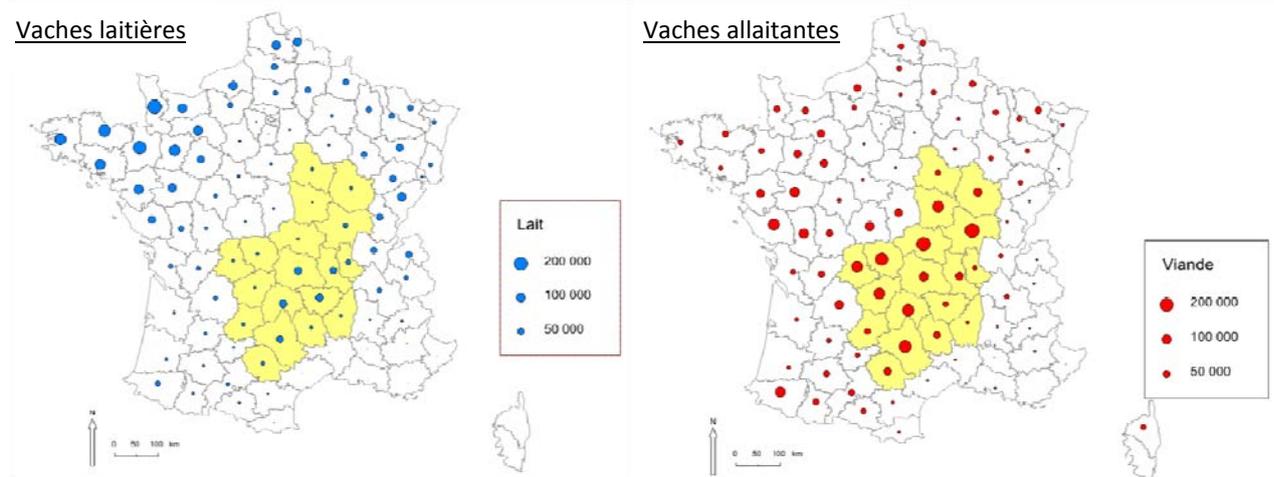
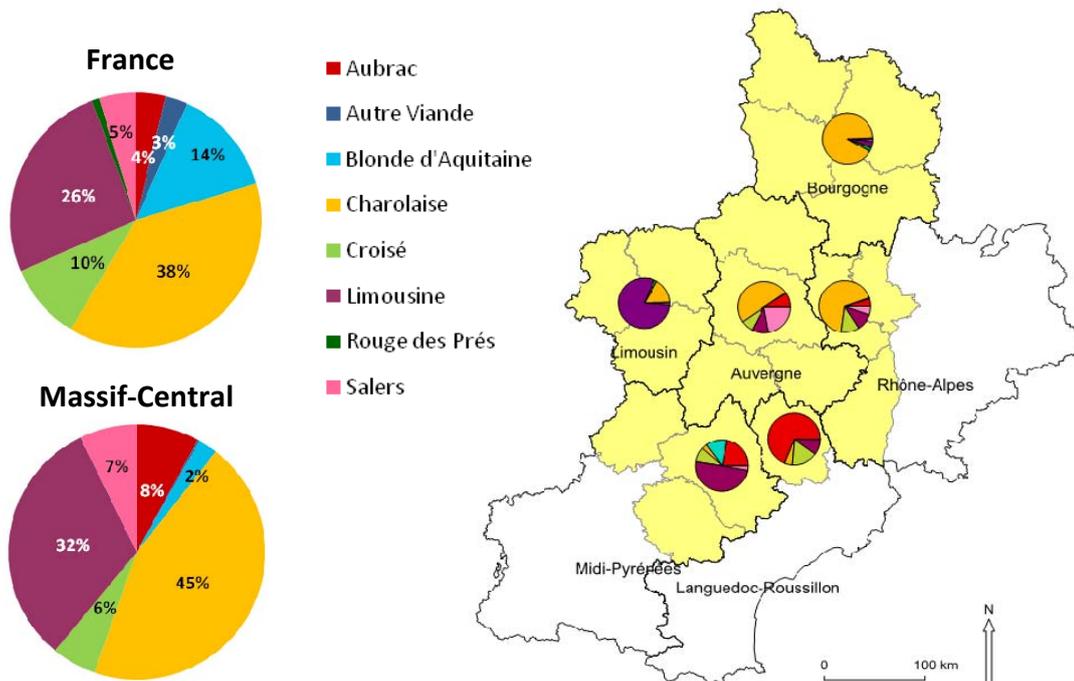


Tableau 2 : Effectifs des femelles de plus de 36 mois par zone en 2011, taux de spécialisation allaitante et parts relatives - (Source : BDNI – Traitement Institut de l'Élevage)

ZONE *	EFFECTIFS Lait+Viande	EFFECTIFS Viande	Taux de spécialisation allaitante (VA/(VA+VL))	% des effectifs de vaches français	% des effectifs de vaches allaitantes français
France	7 584 853	4 211 761	56%		
Massif-Central	2 329 533	1 816 446	78%	31%	43%

Figure 5 : Races des vaches allaitantes selon les zones - Année 2011
(Source: BDNI/ Normabev - Traitement Institut de l'Élevage)



2. *Un cheptel fort malgré les inquiétudes de 2011*

En lien avec la nature de ses exploitations et d'après la Base de Données Nationale de l'Identification (BDNI - figure 4, tableau 2), le Massif-Central concentre 2,3 millions de vaches soit près de 30% des reproductrices françaises. Plus des trois quarts d'entre elles sont allaitantes (1,8 millions de têtes). La zone d'étude détient ainsi 43% du troupeau allaitant français et 15% du troupeau européen, d'où son nom de « berceau allaitant ». En détenant une part conséquente des effectifs, l'avenir des productions viandes bovines du Massif-Central sera déterminant pour l'ensemble de la filière française mais également européenne. Trois quarts des effectifs de vaches allaitantes du Massif-Central sont élevés en Bourgogne, Limousin et Auvergne. Le Limousin et la Bourgogne montrent une spécialisation allaitante très forte. Sur les 484 000 vaches du Limousin, 93% d'entre elles sont allaitantes. En Bourgogne, 89% des 521 000 vaches sont de races à viande (la spécialisation allaitante monte même à 97% dans le département de la Nièvre). La Saône-et-Loire est le département français qui compte le plus de vaches allaitantes (219 000 têtes, 5,2% des effectifs nationaux). L'Auvergne détient 703 000 vaches soit 30% des vaches du Massif-Central. C'est la région, avec Rhône-Alpes, la plus laitière de la zone d'étude avec plus de 220 000 vaches laitières qui représentent un tiers de ses effectifs.

Comme le montre la figure 5, le Massif-Central s'est spécialisé dans les races du berceau. Les éleveurs privilégient la race « locale », c'est à dire celle de leur région. En Bourgogne, 9 vaches allaitantes sur 10 sont de race Charolaise. En Limousin, 80% sont de race Limousine. L'Auvergne, à la croisée des reliefs, présente un profil racial plus varié avec la Charolaise au Nord et les races rustiques dans le sud de la région. Trois-quarts des vaches Salers du Massif-Central sont élevées dans le Cantal et le Puy-de-Dôme alors que quatre Aubrac sur cinq sont élevées dans l'Aveyron, la Lozère et le Cantal.

Figure 6 : Évolution du nombre de vaches en France selon le type racial entre 1970 et 2011
(Source : BDNI/Normabev - Traitement Institut de l'Élevage)

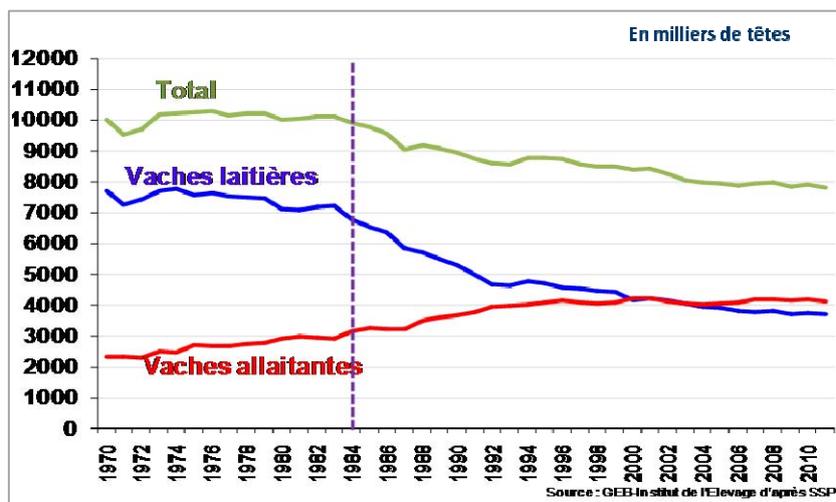


Tableau 3 : Évolution du nombre de femelles de plus de 36 mois en France selon le type racial
(Source : BDNI/Normabev - Traitement Institut de l'Élevage)

Année/Type racial	Lait	Viande	Lait+Viande
2005	3 701 405	4 070 816	7 772 221
2006	3 609 329	4 140 296	7 749 625
2007	3 586 045	4 212 808	7 798 853
2008	3 581 795	4 260 321	7 842 116
2009	3 508 457	4 282 659	7 791 116
2010	3 437 575	4 323 629	7 761 204
2011	3 373 092	4 211 761	7 584 853
Évolution 2011/2005	-9%	3%	-2%
Évolution 2011/2010	-2%	-3%	-2%

Tableau 4 : Évolution du nombre de femelles de plus de 36 mois dans le Massif-Central selon le type racial
(Source : BDNI/Normabev - Traitement Institut de l'Élevage)

Année/Type racial	Lait	Viande	Lait+Viande
2005	566 649	1 768 043	2 334 692
2006	552 306	1 789 395	2 341 701
2007	547 066	1 817 940	2 365 006
2008	552 205	1 842 290	2 394 495
2009	538 984	1 845 877	2 384 861
2010	525 825	1 864 762	2 390 587
2011	513 087	1 816 446	2 329 533
Évolution 2011/2005	-9%	3%	0%
Évolution 2011/2010	-2%	-3%	-3%

Après avoir connu de fortes mutations liées à la mise en place de politiques de production puis des quotas en 1984 (figure 6), le cheptel bovin s'est globalement stabilisé à partir des années 2000. À partir de là, l'érosion troupeau laitier était compensé par la dynamique du troupeau allaitant. En 2011, la sécheresse a porté un coup d'arrêt à cette tendance positive, conduisant à une perte de 3% des effectifs de vaches nourrices (tableaux 3 et 4). 2012 s'est poursuivie sur la même lignée avec une réduction de 2% du nombre de femelles de plus de 36 mois mais avec une retenue de génisses dans les élevages, signe favorable au maintien du troupeau.

3. Des orientations de production diversifiées avec une activité naissance prépondérante

L'activité bovin viande prend de multiples facettes en fonction de l'orientation de production, c'est à dire du type de produits fourni par les exploitations. Ce choix est par ailleurs intimement lié au potentiel agronomique de l'exploitation. En effet, les exploitations pouvant produire du maïs ensilage et des céréales s'orienteront plus facilement vers de l'engraissement que des exploitations à la surface tout en herbe.

Le Massif-Central se caractérise par une diversité de production mais l'activité de naissance, c'est à dire la production de broutards sevrés avant d'entrer en phase d'engraissement, est dominante (figures 7 et 8 et tableau 5). L'orientation Naisseur est segmentée en trois catégories, selon l'âge des produits. Ceci est le résultat d'un étalement de la production en réponse à la demande mais aussi de traditions d'élevage comme la repousse dans le Charolais ou encore la production de bourrets d'herbe sur les plateaux de l'Aubrac. Bien que dominante, l'activité Naisseur est à nuancer selon les bassins et le potentiel des zones :

- Dans le bassin Charolais, c'est presque 9 élevages sur 10 qui sont naisseurs. Pour autant, la production est diversifiée allant du jeune broutard tout juste sevré au jeune bovin maigre. C'est aussi le seul bassin où l'on rencontre des naisseurs-engraisseurs de bœufs, situés dans le Bourbonnais. Enfin, il y a un peu plus de naisseurs-engraisseurs en Côte-d'Or et dans l'Yonne, du fait de conditions plus favorables aux cultures.

Figure 7 : Orientation de production des élevages BV français

(Source : Agreste – Recensement agricole 2010 – Traitement Institut de l'Élevage)

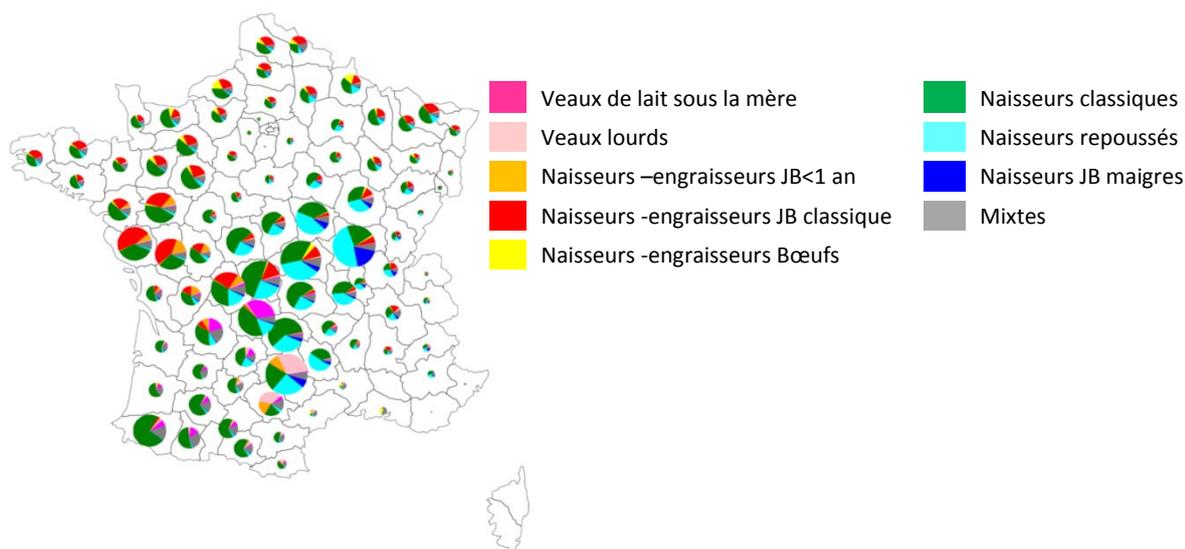


Figure 8 : Les orientations de production en France et dans le Massif-Central chez les élevages spécialisés BV

(Source : BDNI et Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement Institut de l'Élevage)

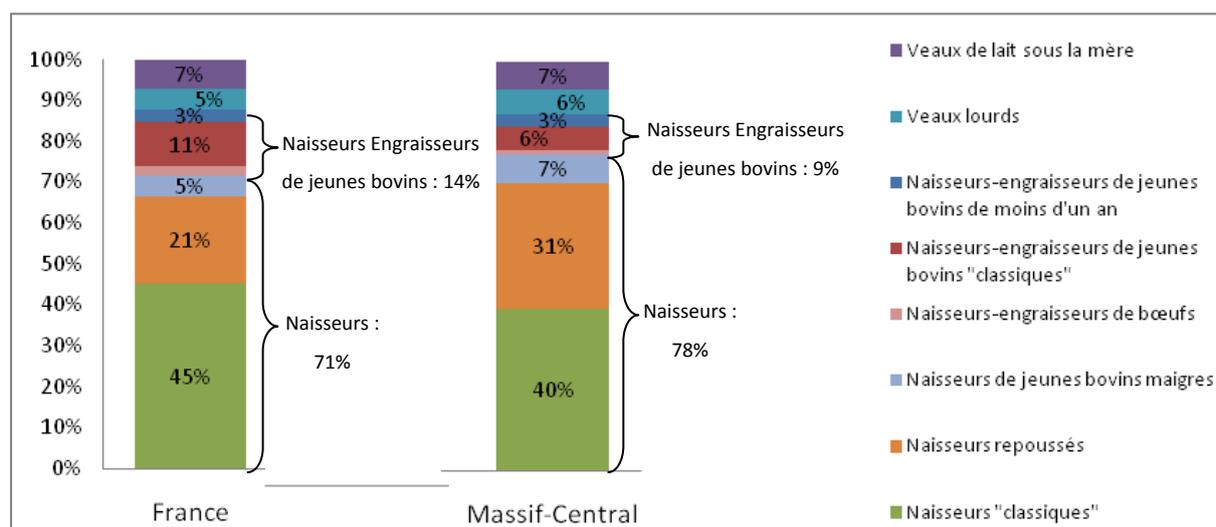


Tableau 5 : Définition des systèmes de production

(Source : Institut de l'Élevage)

Veaux de lait sous la mère	Exploitation avec des vaches allaitantes et avec une majorité de sorties boucherie de mâles et de femelles de moins de 6 mois.
Veaux lourds	Exploitation avec des vaches allaitantes et avec une majorité de sorties boucherie de mâles et de femelles de 6 à 9 mois.
Naisseur-engraisseeur de jeunes bovins	Exploitation avec des vaches allaitantes et avec une majorité de sorties boucherie de mâles de 10 à 23 mois. On distingue les jeunes bovins de moins d'un an (entre 10 et 13 mois) et les jeunes bovins « classiques » (entre 14 et 23 mois).
Naisseur-engraisseeur de bœufs	Exploitation avec des vaches allaitantes et avec une majorité de sorties boucherie de mâles de plus de 24 mois.
Naisseur	Exploitation avec des vaches allaitantes et avec une majorité de sorties élevage de mâles de plus de 3 mois. On distingue les naisseurs « classiques » sous-entendu de broutards entre 3 et 9 mois, les naisseurs repoussés (broutards entre 10 et 13 mois) et enfin les naisseurs de jeunes bovins maigres entre 14 et 23 mois.

- Dans le bassin Sud, deux situations sont à distinguer. D'abord les conditions climatiques de la zone montagneuse limitent l'implantation de cultures et donc la capacité d'engraissement. Ainsi presque 80% des élevages sont Naisseurs soit de broutards légers (vers 6 mois) soit de broutards repoussés. Ensuite, la zone de cultures fourragères est plus favorable au maïs. C'est là qu'est implantée la production de veaux lourds, dont une partie correspond à la démarche « Veaux d'Aveyron et du Ségala ».
- Le bassin Limousin présente un profil plus varié où l'activité d'engraissement est significative. La production de jeunes bovins finis au maïs s'est développée en Haute-Vienne et dans la Creuse Limousine. La Corrèze tient sa spécificité dans la production de veaux de lait sous la mère. Le naissage est pratiqué aussi bien dans la zone herbagère que dans la partie montagneuse du Plateau de Millevaches.

Enfin sur la période 2000-2010, les éleveurs sont restés globalement fidèles à un type de production car ils ont les connaissances techniques et les moyens de production appropriés.

C. Des productions diverses et valorisées au travers de filières structurées

POUR ALLER + LOIN :

Partie 3 : Une offre de bovins maigres et finis du Massif-Central diversifiée

Partie 4 : Les filières des valorisation des productions bovines allaitantes du Massif-Central

1. La viande bovine : un secteur complexe

Contrairement à de nombreux autres secteurs de production comme le lait ou les céréales, celui de la viande bovine apparaît particulièrement complexe à analyser. Déjà il n'existe pas UNE viande type mais bien une diversité de productions (ou produits). À cela se combinent une diversité de circuits de valorisation ainsi qu'une diversité d'interlocuteurs qui interviennent chacun à des étapes différentes de la préparation de l'animal à l'assiette, avec des objectifs pluriels voir parfois antagonistes.

Cette situation n'échappe pas au Massif-Central, bien au contraire !

Tableau 6 : Définition des catégories utilisées dans l'offre en bovins finis et en bovins maigres

Catégorie	Définition
BOVINS FINIS à destination de la boucherie	
Veau	mâle ou femelle entre 0 et 8 mois
Bovin jeune	mâle ou femelle entre 8 et 12 mois
Jeune bovin	mâle non castré entre 12 et 24 mois
Taureau	mâle non castré de plus de 24 mois
Bœuf	mâle castré
Génisse	femelle n'ayant pas vêlé de plus de 12 mois
Vache	femelle ayant vêlé
BOVINS MAIGRES à destination de l'élevage	
Mâle - 6mois	mâle [0-6 mois[
Broutard	mâle [6-16 mois[
Mâle [16-36mois[
Mâle 36mois et +	
Femelle - 6 mois	femelle [0-6 mois[
Broutarde	femelle [6-16 mois[
Femelle [16-36mois[femelle [16-36 mois[n'ayant pas vêlé
Vache	femelle ayant vêlé et de +36mois

Figure 9 : Part relative des différents types d'offre de viandes bovines en 2011 et selon les zones
(Source : BDNI/Normabev - Traitement Institut de l'Élevage)

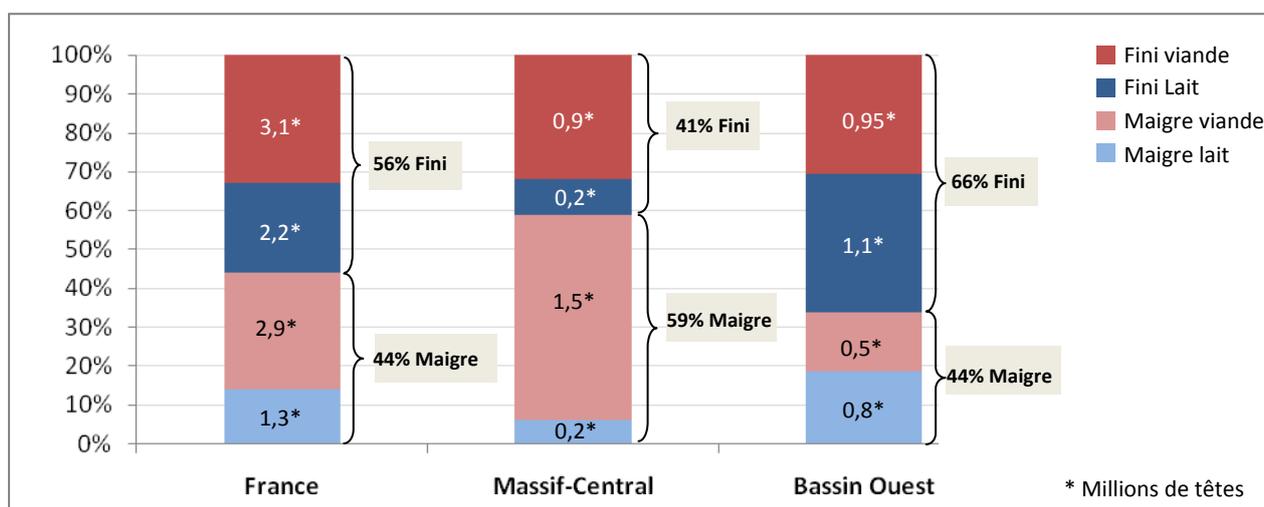
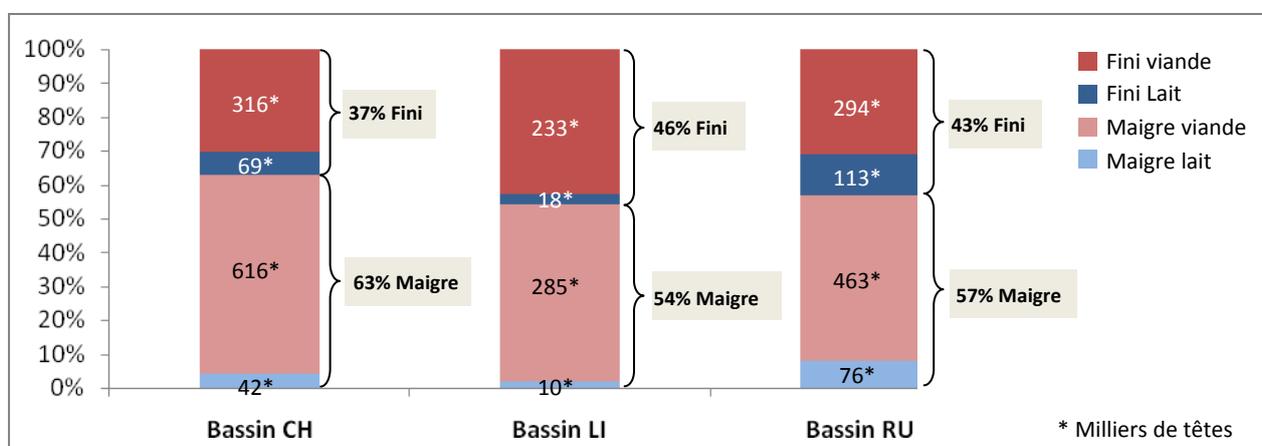


Figure 10 : Part relative des différents types d'offre de viandes bovines en 2011 et selon les bassins du Massif-Central
(Source : BDNI/Normabev - traitement Institut de l'Élevage)



Bassin Charolais : départements 03, 21, 42, 58, 71, 89 – Races à viande

Bassin Limousin : départements 19, 23, 87 – Races à viande

Bassin Rustique Sud MC : départements 12, 15, 43, 46, 48, 81 – Races à viande

2. *Une offre maigre concentrée, une offre finie plus étoffée*

Au delà du fait qu'en viande bovine, on distingue des viandes issues du troupeau laitier (non étudié directement dans ce travail) et du troupeau allaitant, une seconde voie de différenciation réside dans les orientations de production des élevages avec :

- d'un côté, **la voie maigre**, qui commercialise des animaux destinés à être engraisés dans d'autres élevages ou à la reproduction ;
- et, de l'autre, **la voie finie**, avec la vente d'animaux de boucherie destinés à l'abattage-transformation.

Enfin, le sexe et l'âge des animaux à la vente contribuent également à différencier l'offre. Se reporter au tableau 6 pour la définition des catégories commerciales retenues dans cette étude.

D'après la BDNI et la base de données d'abattage Normabev, le Massif-Central, avec près de 60% des animaux commercialisés en maigre contre 44% dans l'hexagone (figures 9 et 10), constitue un vivier incontournable d'animaux maigres. C'est également un fournisseur important de viandes finies, pour ses volumes mais surtout pour la diversité de ses produits. À l'image de la composition de son troupeau, la zone produit majoritairement des animaux allaitants aussi bien en viande finie (79%) qu'en maigre (90%).

Figure 11 : Profil d'animaux maigres de race à viande produits en France et dans le Massif-Central en 2011
(Source : BDNI/ Normabev - Traitement Institut de l'Élevage)

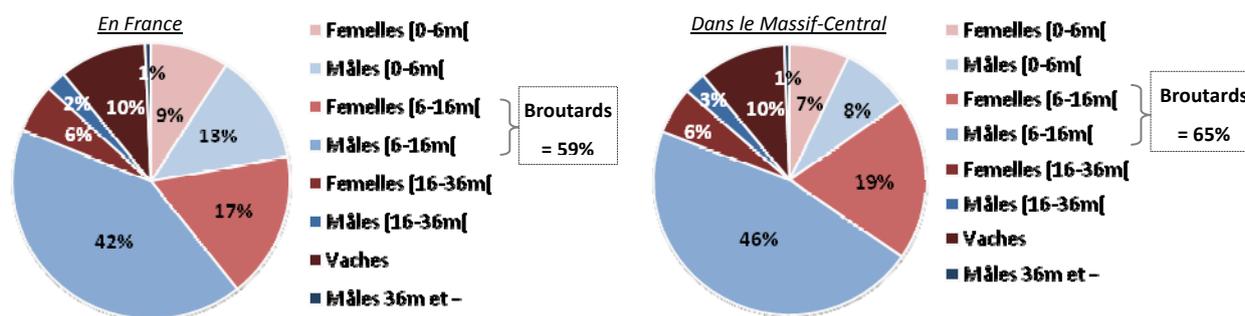


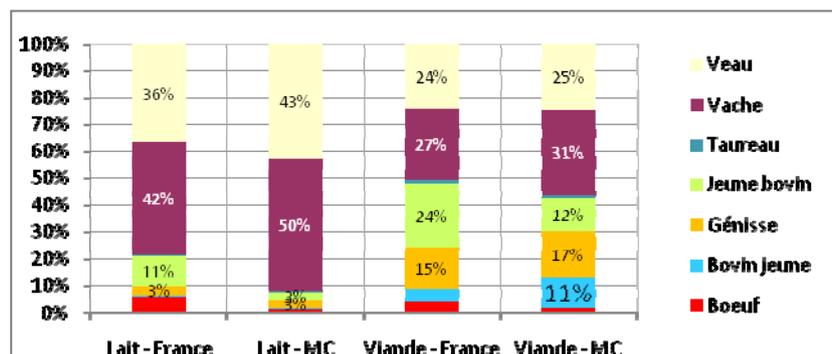
Tableau 7 : Effectifs de bovins maigres produits en 2011 en France et dans le Massif-Central
(Source : BDNI/Normabev – Traitement Institut de l'Élevage)

Zone/Catégorie	Effectifs	Contribution de la zone à l'offre française	Zone/Catégorie	Effectifs	Contribution de la zone à l'offre française
Femelles [0- 6m]			Mâles [0- 6m]		
France	264 970		France	376 777	
Massif-Central	106 393	40%	Massif-Central	122 508	33%
Femelles [6-16m]			Mâles [6-16m]		
France	500 641		France	1 212 354	
Massif-Central	289 763	58%	Massif-Central	692 515	57%
Femelles [16-36m]			Mâles [16-36m]		
France	164 956		France	68 986	
Massif-Central	83 882	51%	Massif-Central	39 460	57%
Vaches			Mâles 36m et +		
France	295 305		France	20 234	
Massif-Central	155 049	53%	Massif-Central	9 420	47%
Total maigre (femelles + mâles de tous âges) : France : 2 904 223 / Massif-Central : 1 498 990 (52%)					

Tableau 8 : Production d'animaux à destination de la boucherie et contribution à la production française et du Massif-Central (Source : BDNI/ Normabev - Traitement Institut de l'Élevage)

RACES A VIANDE				RACES LAITIÈRES	
Catégorie	Zone	Effectifs	Contribution de la zone à l'offre française	Effectifs	Contribution de la zone à l'offre française
Bœuf	FR	100 323		957 796	
	MC	8 767	9%		
Bovin jeune	FR	146 389		124 992	13%
	MC	91 676	63%		
Génisse	FR	480 500		749 295	
	MC	158 510	33%		
Jeune bovin	FR	721 430		92 154	10%
	MC	105 000	15%		
Vache	FR	925 810		235 579	11%
	MC	315 275	34%		
Veau	FR	666 781			
	MC	202 698	22%		
Total France		3 092 399		2 191 689	
Total MC		902 117	29%	235 579	11%

Figure 12 : Profil des bovins finis produits en 2011 en France et dans le Massif-Central selon le type racial
(Source : BDNI/Normabev - Traitement Institut de l'Élevage)



- **L'offre de bovins maigres du Massif-Central, d'abord et avant tout des broutards :**

Deux-tiers des bovins maigres élevés dans le Massif-Central sont classés dans la catégorie « broutard », c'est-à-dire des mâles ou des femelles âgés de six à quinze mois (figure 11). D'après le tableau 7, la zone d'étude a produit, en 2011, 692 500 broutards et 290 000 broutardes allaitants soit plus de 55% de la production française. Elle occupe donc une place de choix dans l'approvisionnement en broutards des principaux pôles d'engraissement, que sont l'Italie pour l'export et le grand ouest pour la France.

Enfin, on retiendra que le bassin Charolais alimente la moitié des échanges en vaches maigres du Massif-Central. Sur le Limousin, la tradition est plutôt à la finition des vaches de réforme directement dans son élevage.

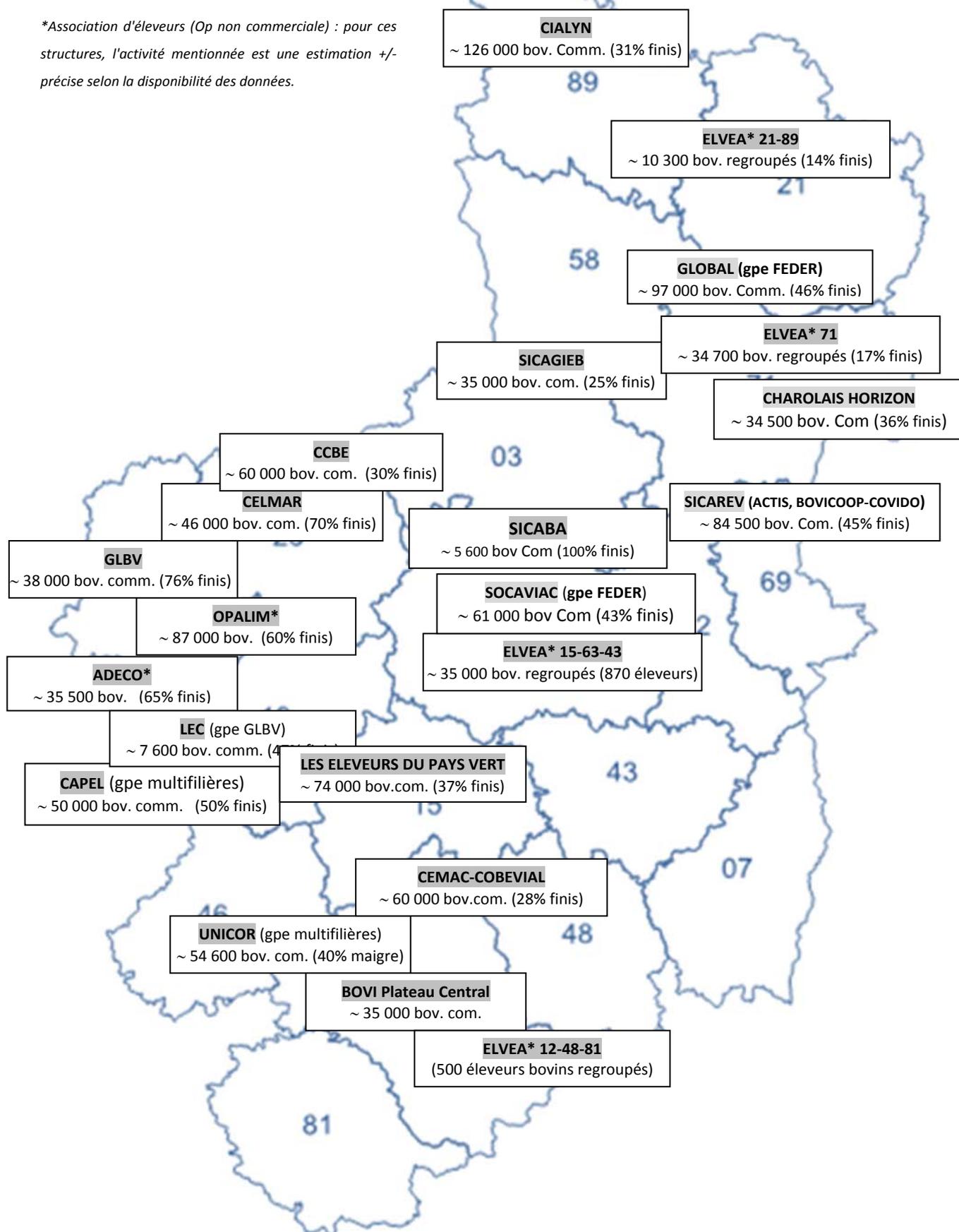
- **L'offre de bovins finis, une gamme haute en couleurs !**

Avec plus d'un million d'animaux (tableau 8), le Massif-Central couvre environ un cinquième de la production nationale de viande finie (lait et viande) alors qu'il détient 31% des vaches. En guise de comparaison, le grand ouest, avec les régions Pays-de-la-Loire, Bretagne et Basse-Normandie, assure presque 40% de l'offre.

Bien que la production soit modeste en volume, elle n'en reste pas moins très diversifiée car à l'inverse du maigre, l'offre finie ne peut se résumer à une seule catégorie (figure 12). Comme nous l'avons vu précédemment avec les systèmes de production, cette diversité est très localisée. On rencontre les productions classiques de femelles de boucherie et de jeunes bovins où le Massif-Central contribue à hauteur respectivement d'un tiers et de 15% de la production française. À côté, il existe des productions traditionnelles, au savoir-faire spécifique, tels que les Veaux Sous la Mère dans le Limousin ou encore les Veaux d'Aveyron et du Ségala dans le bassin Sud.

Figure 13 : les principales organisations de production bovine présentes sur la zone d'étude Massif-Central en 2011

**Association d'éleveurs (Op non commerciale) : pour ces structures, l'activité mentionnée est une estimation +/- précise selon la disponibilité des données.*



3. *Des filières organisées sur le plan de la collecte, de l'exportation et de la transformation*

- **La collecte : des intervenants encore nombreux**

Au niveau de la collecte, au delà des cas particuliers des circuits-courts ou des entreprises d'abattage qui disposent de leurs propres acheteurs, les deux voies d'achats privilégiées restent celles des négociants de bestiaux privés (regroupés pour la plupart autour des Organisations de Production non commerciales) et des groupements de producteurs (OPs commerciales).

Les principales OPs présentes sur le territoire de l'étude sont présentées figure 13. On note deux situations territoriales assez différentes avec :

- d'un côté, le bassin Charolais où les structures sont davantage concentrées et ont fait l'objet de regroupements importants (dont certains très récents) avec l'émergence de groupes de taille nationale,
- de l'autre, le bassin Limousin où cohabitent encore de nombreux groupements aux tailles plus modestes.

- **Une offre de broutards bien structurée autour de filières d'exportation**

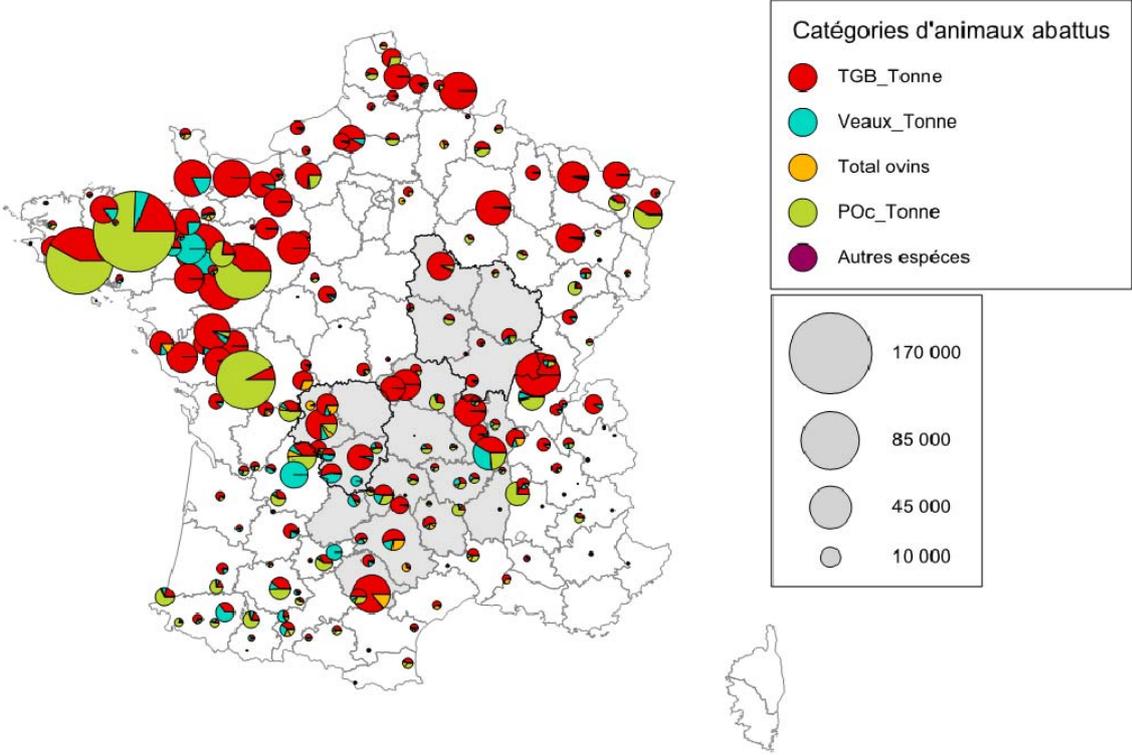
La production de broutards vise d'abord à alimenter les marchés de l'export. Ainsi quatre broutards sur cinq produits dans le Massif-Central sont exportés vers l'étranger. La destination privilégiée est l'Italie (80% des volumes exportés) mais il ne faut pas oublier que bon nombre de femelles, moins conformées et meilleur marché, partent également vers l'Espagne.

Pour la commercialisation de broutards à l'exportation, les opérateurs du Massif-Central ont créé des structures d'exportation très concentrées et de taille importante.

Cette organisation permet ainsi de :

- disposer de volumes d'animaux suffisants pour trier et composer une offre de produits homogènes et répondant aux demandes des ateliers d'engraissement,
- de construire et fidéliser des relations commerciales équilibrées, d'optimiser les coûts de logistique.

Figure 14 : Activité des abattoirs de bovins français - Tonnages 2010
(Source : d'après données SRISE, traitement Institut de l'Élevage)



Sur la zone étudiée, les principales structures d'exportation rencontrées sont trois acteurs privés puissants (L'Européenne, Parma et Juillet) et quatre unions de coopératives, qui poursuivent leur restructuration (DELTAGRO UNION, (Limousin)-Charolais ACOR, BEVIMAC et SOFRELIM). Quand bien même ces entreprises disposent d'une taille suffisante pour se rendre « indispensables » face à leurs principaux clients, elles sont aussi très exposées au marché italien (qui représente souvent plus de 80% de leur chiffre d'affaire), ce qui les rend particulièrement dépendantes du contexte économique de la filière d'engraissement de ce pays.

- **Un tissu d'entreprises d'abattage et de transformation, localement fragilisé par sa dispersion ?**

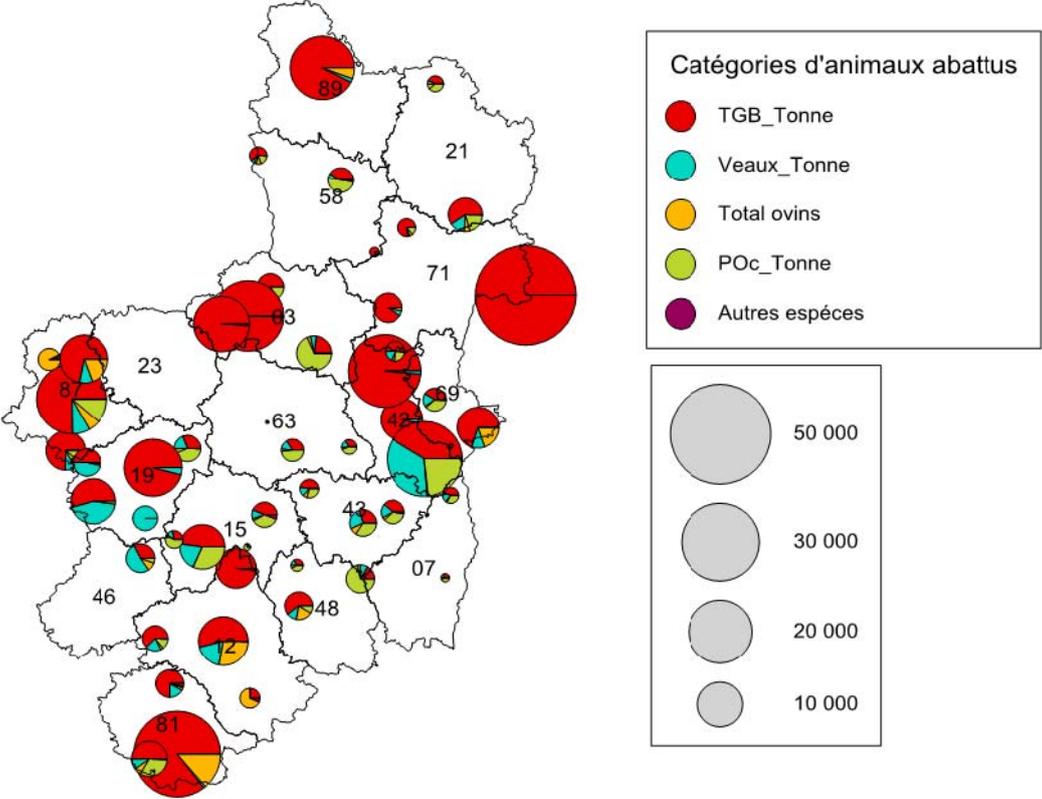
La juxtaposition de circuits de valorisation encore très traditionnels pour certaines productions (comme dans le bassin Limousin) et de circuits plus industriels (comme sur les productions charolaises) font du Massif-Central le carrefour de toute la diversité des structures d'abattage-transformation qui composent encore aujourd'hui le secteur des viandes bovines, avec à la fois :

- l'implantation de groupes nationaux : BIGARD-SOCOPA et, dans une moindre mesure ARCADIE SO ;
- la présence de nombreuses PME, qui se sont plus ou moins développées au fil du temps, notamment en investissant dans la deuxième transformation (découpe) voire troisième (UVCI, steak haché) pour s'adapter aux évolutions des marchés.
- Enfin, le maintien de quelques chevillards indépendants, entreprises individuelles de petites dimensions, dont l'activité, souvent en diversification du négoce en vif, repose sur le recours à des abattoirs prestataires (certains encore publics).

Cette diversité d'acteurs se retrouve dans le tissu des outils d'abattage de bovins présents au niveau du Massif-Central. Leur répartition et la dimension des abattoirs (figure 14) fait apparaître un clivage important entre le grand ouest, avec un quart des abattoirs et 45% des tonnages bovins français, et la zone d'étude, avec un abattoir de bovins sur cinq et tout juste 20% des tonnages de gros bovins et 25% des tonnages de veaux.

Figure n° 15 : Activité des abattoirs de bovins du Massif-Central - Tonnage 2010

(Source : d'après données SRISE, traitement Institut de l'Elevage)



Le Massif-Central montre également une forte hétérogénéité territoriale (figure 15), conduisant à distinguer trois situations différentes, en lien direct avec la nature des entreprises d'abattage-transformation et les circuits de valorisation des productions :

- le nord et nord-est du Massif-Central, correspondant globalement au bassin Charolais, avec une densité importante d'outils de moyenne à grande dimension. Ces abattoirs sont dans leur grande majorité privés et associés à des ateliers de 2^{ème} voire 3^{ème} transformation.
- Une diagonale « du vide » qui va de la Creuse au sud-est du Massif en longeant la chaîne montagneuse, avec quelques abattoirs éparses et de petites dimensions. Ces abattoirs, fragiles économiquement, occupent néanmoins une place privilégiée dans l'occupation du territoire et le rôle de service public qu'ils rendent leur confère une attention particulière de la part des collectivités territoriales.
- La partie Limousine et le sud-ouest du Massif où cohabitent encore de nombreux abattoirs de petite et moyenne dimension. C'est dans ces zones que les outils publics continuaient jusqu'à un passé encore très récent à réaliser une part significative des abattages, offrant un confort économique tout particulièrement appréciable pour les PME locales. C'est aussi dans ces zones, déjà fortement marquées par des restructurations liées à la mise aux normes des outils, que les abandons d'entreprises pour raisons économiques seront vraisemblablement encore nombreux dans les prochaines années.

Tableau 9 : Les principaux Signes d'Identification de Qualité et d'Origine (SIQO) présents sur la zone d'étude
(Source : enquête Institut de l'Élevage auprès des ODG)

- En gros bovins :

SIQO	Signe/date de reconnaissance	Type d'animaux	Zone géographique	Nb de têtes commercialisées en 2011	Organisme de Défense et de Gestion
<i>Bœuf Limousin</i>	Label Rouge (1988)	Race Limousine Génisses, Bœufs, Vaches 28 mois à 84 mois (génisses), +28 mois (bœufs), -9ans (vaches)	France	14 800	Limousin Promotion
<i>Limousin Junior</i>	Label Rouge (1998)	Race Limousine Génisses et mâles non castrés 10 à 28m (femelles) ou 18m (mâles)	Animaux nés, élevés et engraisés en Limousin + cantons limitrophes (Charente-Dordogne-Vienne)	7 200	Limousin Promotion
<i>Viande bovine de race Charolaise Tendre Charolais Label Rouge</i>	Label Rouge (1989)	Race Charolaise Bœufs, génisses et vaches Femelles à partir de 28 mois jusqu'à 8 ans, bœufs à partir de 28mois	France	9 490	Association Charolais Label Rouge
<i>Charolais Terroir Label Rouge</i>	Label Rouge (1989)	Race Charolaise Bœufs, génisses et vaches Femelles à partir de 28 mois, bœufs à partir de 28 mois	France	Chiffres non disponibles	Charolais Terroir
<i>Bœuf de Charolles</i>	AOC (2010)	Race Charolaise Bœufs, génisses et vaches 28 mois à 8 ans	Brionnais et Bas-Charolais (Saône et Loire, Loire, Rhône et Nièvre)	1 000	Syndicat de Défense et de Promotion de la Viande de Bœuf de Charolles
<i>Bœuf Charolais du Bourbonnais</i>	Label Rouge (1974) + IGP (1996)	Race Charolaise Bœufs, génisses et vaches Au moins 28 mois (génisses), au moins 30 mois (bœufs), moins de 8 ans (vaches)	Bourbonnais et cantons limitrophes (Allier)	2 793	Association pour la Défense de l'Élevage Traditionnel des animaux de boucherie en Bourbonnais
<i>Fin gras du Mézenc</i>	AOC (2006)	Race Salers, Limousine, Charolaise et Aubrac en race pure ou croisements entre elles Génisses et bœufs Au moins 24 mois (génisses) et au moins 30 mois (bœufs)	Mézenc (Haute-Loire et Ardèche)	466	Association Fin Gras du Mézenc
<i>Viande bovine de race Salers</i>	Label Rouge (2004)	Race Salers Génisses, Bœufs, Vaches 28 à 120 mois (vaches) et 30 à 48 mois (bœufs)	France	647	Association Salers Label Rouge
<i>Bœuf fermier d'Aubrac Label Rouge</i>	Label Rouge (1999)	Race Aubrac Génisses, Bœufs, Vaches 30 mois à 9 ans Mère Aubrac, père Charolais	Zone de montagne ou piémont	1 742	Association Boeuf Fermier Aubrac
<i>Fleur d'Aubrac</i>	IGP (2010)	Mère Aubrac, père Charolais Génisses 24-42 mois	Plateau de l'Aubrac (Aveyron, la Lozère, le Cantal et la Haute-Loire)	1 454	Association Fleur d'Aubrac

- En veaux :

SIQO	Signe/date de reconnaissance	Type d'animaux	Zone géographique	Nb de têtes commercialisées en 2011	Nom ODG
<i>Veau d'Aveyron et du Ségala</i>	Label Rouge et IGP (1994)	Races à viande pures ou croisées Veaux 6-10mois	Aveyron et Ségala (Aveyron, Tarn, Tarn et Garonne, Lot et Cantal)	17 000	IRVA
<i>Veau élevé sous la Mère</i>	Label Rouge (1972)	Mère race à viande ou mixte, père exclusivement race à viande Veaux 91 à 168 jours	Aquitaine, Limousin et Midi-Pyrénées	16 036	Association du Veau sous la mère (CIVO)
<i>Veau fermier du Limousin</i>	Label Rouge (1992) et IGP (1996)	Race Limousine ou charolaise, croisements. 90% des animaux sont de race limousine Veaux 91 à 168 jours	Animaux nés et élevés en Limousin + cantons limitrophes (Charente-Dordogne)	14 700	Association du Veau sous la mère (Limousin Promotion)

- **Sécurisation de la valeur ajoutée : quelle place pour les démarches qualité, les circuits courts et la contractualisation ?**

- Les démarches qualité : le Label Rouge reste le signe privilégié

Les principaux Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) présents sur la zone d'étude sont répertoriés dans le tableau 9.

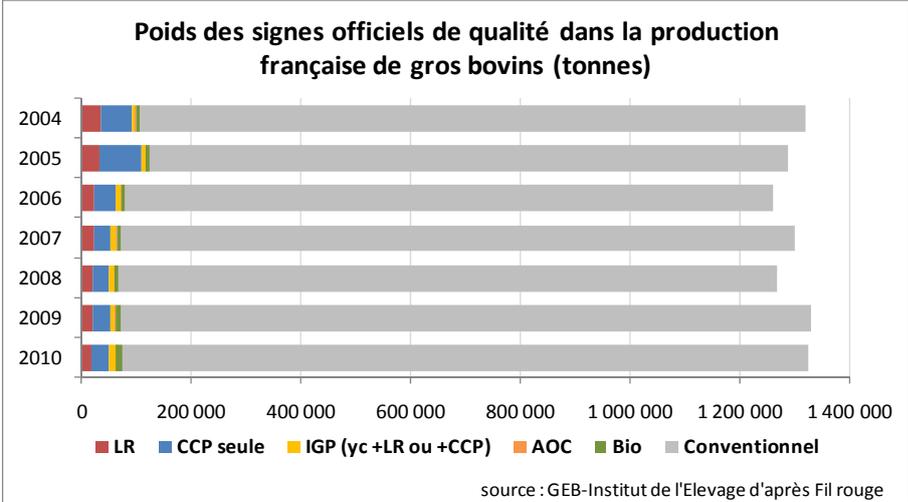
De manière générale, on constate un repli des SIQO depuis 2000 en France, avec l'éloignement des crises ESB et des consommateurs qui reprennent confiance (figure 16). Cela est tout particulièrement vrai pour les CCP et label. En revanche les démarches de types IGP (Indication Géographique Protégée) et Agriculture Biologique voient leurs volumes progresser, tout en restant très réduits. Les quelques conversions en agriculture biologique qui se font sur le Massif-Central concernent souvent des exploitations non spécialisées, la production de viande ne permettant pas à elle seule de légitimer le choix.

D'après les opérateurs rencontrés, le Label Rouge signe de la qualité supérieure, et par définition démarche de différenciation privilégiée des races à viandes, retrouverait des couleurs depuis 2010, même s'il est loin d'être en expansion. Il n'en reste pas moins le signe de qualité privilégié en viande bovine.

- Les circuits-courts : un engouement nettement ralenti

Les abatteurs enquêtés attestent que les circuits-courts (à travers la vente directe à la ferme essentiellement) se sont effectivement développés sur le passé récent, les éleveurs ayant vu dans cette diversification l'occasion de mieux valoriser leur produit. Néanmoins, la vente directe a vu son intérêt fortement diminuer tout dernièrement avec l'augmentation des prix de la viande. Si pour certaines productions les circuits courts offrent une réelle plus value, en viande, cet avantage est souvent contrecarré par un travail de la carcasse majoritairement sous-traité et par des difficultés pour assurer l'équilibre matière. La clientèle elle-même reste difficile à fidéliser, lassée de manger du bourguignon. Sans compter que, à la différence de certaines régions comme la région Rhône-Alpes voisine, le bassin de consommation n'est pas suffisamment dense dans le bassin allaitant.

Figure 16 : Poids des signes officiels de qualité dans la production française de viandes de gros bovins et leur évolution depuis 2004



- La contractualisation : une idée qui fait son chemin ...

Premier constat : la contractualisation a progressivement fait son chemin et c'est un moyen qu'aucun opérateur n'écarte. Elle apparaît souvent comme la seule solution pour contrer en partie le manque d'offre.

De telles initiatives restent cependant cantonnées à des démarches d'OPs et d'abatteurs. Et quand bien même les relations commerciales avec les GMS se modifient peu à peu, avec des rapports de force qui vont davantage dans l'intérêt des éleveurs, rares sont celles qui vont jusqu'à prendre un engagement « prix » dans la durée.

Et si, après avoir mis du temps à se faire accepter dans les pratiques des opérateurs aval, la contractualisation se heurtait à la réticence des éleveurs eux-mêmes ? En effet, l'embellie récente des prix n'est pas de nature à vraiment les y inciter...

Figure 17 : Données "coûts de production" par système et zone d'élevage
 (Source : Réseaux d'Élevage)

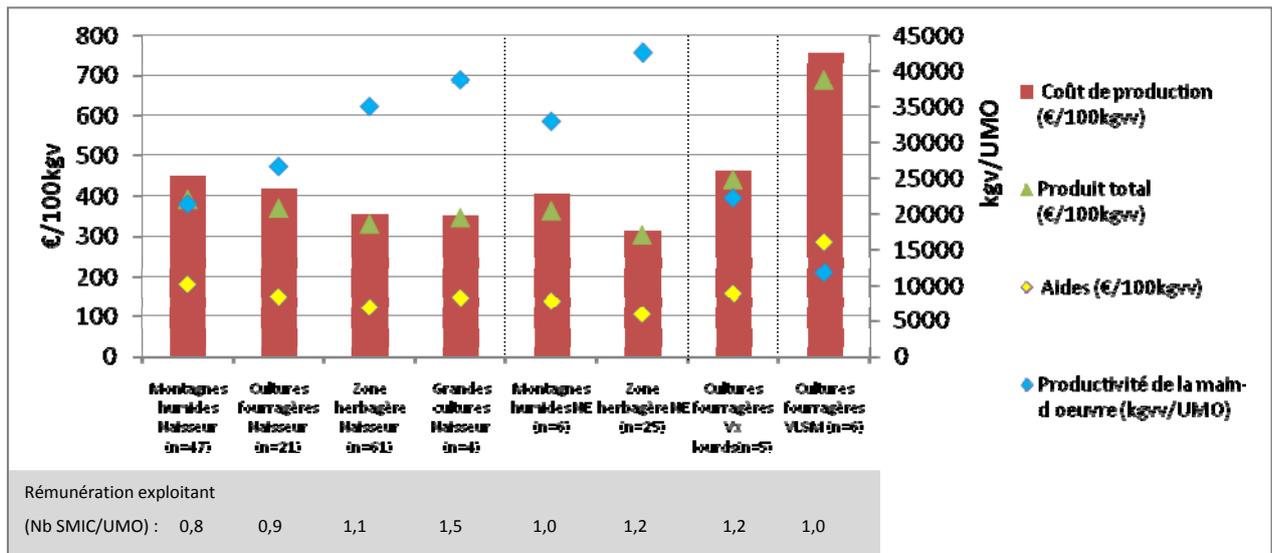
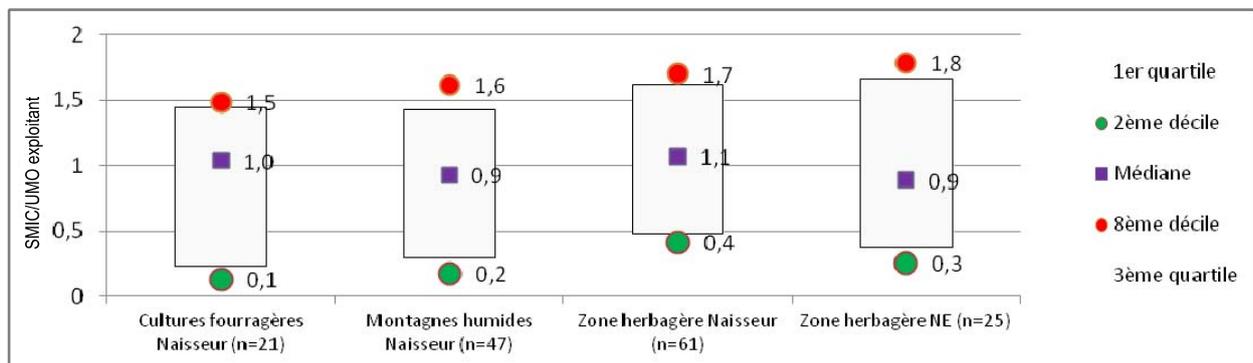


Figure 18 : Dispersion des rémunérations permises par le produit en 2010 dans le Massif-central, illustration avec 4 groupes
 (Source : Réseaux d'Élevages)



III. PERSPECTIVES POUR LES FILIÈRES VIANDE BOVINE DU MASSIF-CENTRAL

A. Trois déterminants majeurs de l'avenir de la production

POUR ALLER + LOIN :

Partie 5 : Contexte de production et perspectives pour les producteurs bovins allaitants du Massif-Central

1. *Un avenir soumis ... à la rentabilité de la production*

D'après le réseau d'information comptable agricole ou RICA, le résultat courant avant impôts moyen d'un éleveur spécialisé bovin viande est de presque 16 000€. Alors que le secteur des bovins viande ne se différenciait pas des autres productions avant 2006, cette orientation de production est devenue aujourd'hui la moins rémunératrice, après l'élevage ovin. Les gains de productivité enregistrés dans les élevages n'ont pas favorisé le revenu car ils ont été consommés par les investissements nécessaires à l'agrandissement et la hausse des charges dans un contexte de prix de la viande plutôt stables. L'analyse de la base de données des Réseaux d'Élevage montre que les revenus sont comparables d'un système de production à l'autre (figure 17). Pour autant, il existe une variabilité importante entre exploitations d'un même système (figure 18). Les écarts de productivité constatés entre zones d'élevage sont un élément d'analyse. Ainsi les résultats sont plus fragiles en zone de montagne (0,8 SMIC/UMO exploitant). Cette variabilité souligne également l'existence de marges de progrès dans les élevages.

La faible rentabilité du secteur bovin viande, et les consécutives baisses de résultat enregistrées depuis 2007 interrogent sur son avenir alors que cette production est source d'aménités positives sur le plan de l'économie locale et de l'environnement (valorisation de surfaces en herbe pour la plupart pas ou difficilement convertibles en cultures, entretien du milieu, qualité des paysages, biodiversité...). Même si 2012 semble se positionner comme une note moins défavorable en termes de résultats, il n'en reste pas moins que la rentabilité de la production est incontournable pour le renouvellement des générations et l'amortissement d'un capital d'exploitation toujours plus élevé.

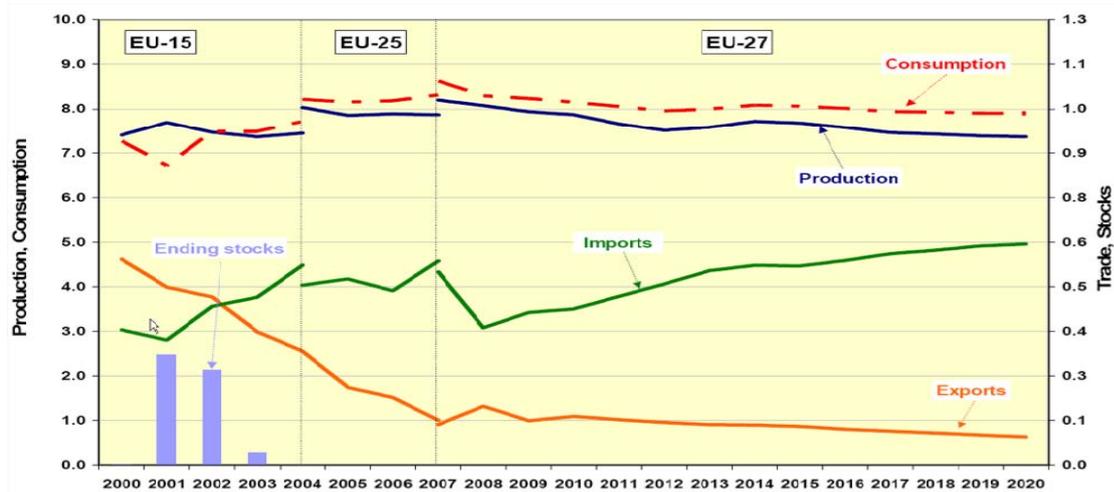
Tableau 10 : Comparaison des perspectives de croissance de la production et de la consommation entre 2010 et 2025

(Source : OCDE)

(En millions de tonnes)	Brésil	USA	Chine	UE
Production	+ 5,2	+1,2	+ 2,4	- 0,2
Consommation	+ 3,4	+ 1,7	+ 3,0	- 0,1
Différence	+ 1,8	- 0,5	- 0,6	-0,1

Figure 19 : Commerce de viande bovine dans l'Union Européenne : production, consommation, importations et exportations.

(Source : UE Commission DG AGRI)



Au cœur du Massif-Central, les reconversions entre exploitations laitières et allaitantes ont permis jusqu'à présent de renforcer les effectifs. Demain, la non parité dans les résultats pourrait non pas inverser la tendance mais en tout cas la ralentir significativement. Dans les zones plus céréalières, la concurrence entre viande bovine et grande culture s'accroît au fil des conjonctures et pourrait à terme sérieusement fragiliser le potentiel de production.

La maîtrise des coûts de production dans un contexte de charges alimentaires et énergétiques élevées reste un défi à relever pour les éleveurs. La question de l'autonomie alimentaire est au cœur des débats, surtout quand on sait que l'alimentation des bovins producteurs de viande français est composée à 90% de fourrages dont 80% sont issues des prairies. La dépendance énergétique et l'adéquation des moyens de production avec la taille des structures sont également des points de vigilances importants. Au delà de la maîtrise des charges, la rentabilité des exploitations est conditionnée par deux enjeux majeurs que sont l'évolution des marchés, qui montrent aujourd'hui des signaux positifs et de la politique agricole commune, en pleine réforme.

2. *Un avenir soumis... à l'évolution des marchés*

La consommation de viande va progresser dans le monde, l'offre ayant du mal à suivre le rythme (tableau 10). Ainsi le maintien du potentiel de production (cheptel de mères mais aussi éleveurs) est-il important pour pouvoir bénéficier des opportunités qui se présenteront. Les prix devraient rester en moyenne plus élevés que ceux des années 2000/2010. Cependant le développement des marchés se situe surtout à l'export, à l'extérieur de l'Union Européenne et pour des types d'animaux qui peuvent être assez différents de ceux des marchés historiques français. Le développement de ces nouveaux marchés export et l'augmentation de la consommation dans des pays comme le Brésil devraient rendre la concurrence des viandes d'Amérique Latine un peu moins âpre sur nos marchés de proximité.

En Europe, le différentiel consommation/production devrait s'accroître (figure 19) ouvrant des potentialités pour l'élevage allaitant français. Ceci est d'autant plus vrai que la viande produite en France est recherchée pour sa qualité répondant à des degrés d'exigence élevés.

Cette qualité est comme d'autres critères un élément de la compétitivité des filières françaises sur les marchés. Certains pays (comme l'Italie ou plus récemment la Turquie) parviennent très bien à valoriser ces créneaux de qualité. Même si des menaces demeurent sur le marché d'export de la viande maigre en Italie, il devrait rester prépondérant dans les années à venir.

En France, les marchés s'érodent, les modes alimentaires évoluent. Cette tendance pourrait s'accroître en période de crise économique, la viande bovine demeurant un produit cher. Le maintien de filières puissantes passe par la relance de l'engraissement en France pour alimenter des abattoirs qui restent présents sur l'ensemble du territoire. Cette relance pourrait passer par une sécurisation des marges des engraisseurs par la contractualisation mais aussi par l'optimisation de la finition dans les régions comme le Massif-Central. Pour maintenir ses débouchés, la filière dans son ensemble devra se montrer innovante : nouveaux produits, nouveaux services, segmentation du marché, relocalisation de l'économie agricole pour reconquérir des parts de marché sur les bassins de consommation proches des zones de production.

Enfin l'avenir de la filière dépend pour une part importante de l'évolution de la politique agricole commune d'un point de vue général et des dispositifs concernant les secteurs laitiers et de la viande bovine en particulier.

Tableau 11 : Montants et poids des aides dans les exploitations spécialisées BV du Massif-Central en 2010
 (Source: Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire - Agreste - RICA France 2010)

	AIDES DU PREMIER PILIER			AIDES DU DEUXIEME PILIER			
	Limousin.	Bourgogne.	Auvergne		Limousin.	Bourgogne.	Auvergne
DPU	19 000€	25 000€	22 000€	ICHN	5 000€	4 000€	7 000€
Montant/ha	195€	203€	211€/ha				
PMTVA	11 000€	13 000€	11 000€	MAE	3 000€	6 000€	6 000€
Total	30 000€	38 000€	33 000€	Autres	2 000€	2 000€	1 000€
Total aides PAC	40 000€	50 000€	47 000€	Aides PAC/RCAI	203%	229%	194%
Aides PAC/UTANS	29 700€	37 500€	35 700€	Aides PAC /EBE	98%	104%	100%

3. *Un avenir soumis... au dessein de la politique agricole commune*

La politique agricole européenne a toujours revêtu une importance toute particulière pour les producteurs de viande bovine français. Leur revenu est assuré par les aides de la PAC comme le montrent les chiffres présentés dans le tableau 11. Aujourd'hui, à l'aube d'une nouvelle réforme, tous les yeux sont tournés vers l'avenir de la PAC. Il est difficile d'évaluer tous les impacts de ces changements profonds de la PAC, d'autant plus que les discussions en cours au niveau du Conseil européen sont très difficiles (janvier, février 2013) et déjà on annonce que le budget risque fort d'être inférieur que ce que proposait la Commission. Les propositions sur la table font état d'une baisse des aides directes de l'ordre de 3% et du développement rural de l'ordre de 10% mais avec une possibilité de transfert optionnel du premier vers le second pilier. Quoiqu'il en soit le retard pris dans les discussions fait que la réforme s'appliquera plutôt au 1er janvier 2015.

Malgré les incertitudes, on peut envisager les grands enseignements suivants :

Pour les paiements directs, la proposition est globalement très favorable à l'élevage herbager du Massif-Central et tout particulièrement aux systèmes naisseurs. La convergence des aides et l'abandon des références historiques sont favorables pour les DPU les plus faibles.

Le verdissement : sous réserve d'aménagements sur les conditions de mise en œuvre, les trois mesures pourraient correspondre à des pratiques déjà en vigueur dans les systèmes bovins viande.

Le maintien des aides couplées devrait permettre de conserver une aide à la vache allaitante significative avec cependant des questions importantes sur le montant et sur l'avenir du cofinancement national. La proposition laisse en revanche peu d'espoir de revenir à des aides couplées à l'engraissement.

Sur l'engraissement, le risque est alors de voir les naisseurs-engraisseurs privilégier la partie naissance plutôt bien traitée au détriment de l'engraissement. Quant aux engraisseurs spécialisés, ils vont perdre une bonne partie de leurs soutiens. Le développement de la filière engraissement finition dépendra donc pour beaucoup de la capacité de la filière à dégager de la valeur ajoutée (innovation, segmentation, circuits de proximité, etc.)

La suppression des quotas laitiers ne devrait pas avoir d'incidence majeure sur l'évolution du cheptel laitier par rapport aux années passées.

Sur le deuxième pilier, l'incertitude qui règne sur le zonage des Zones Défavorisées Simples (ZDS) et sur la PHAE devra être levée tant ces aides sont vitales aux producteurs de viande bovine du Massif-Central. En effet l'ICHN et l'aide aux surfaces herbagères représentent une part prépondérante dans le revenu des éleveurs dans ces zones où les potentialités agronomiques sont faibles mais où l'abandon de l'élevage reste une éventualité.

Il faudra, à ce titre être vigilant sur les contraintes liées à ces soutiens, et tout particulièrement sur ce qui touche à la sécurisation des systèmes de production (autonomie alimentaire) qui sera déterminante pour la rentabilité des exploitations dans un contexte de céréales chères, mais aussi pour faire face aux aléas climatiques et notamment aux épisodes de sécheresse.

Enfin, la Commission agricole du parlement européen a défini le 23 janvier 2013 sa position sur la proposition de la Commission européenne (janvier 2013). Elle confirme les grandes lignes de la proposition de la Commission européenne mais apporte plus de souplesse pour les États-membres pour la mise en œuvre de la convergence des paiements de base, du verdissement et des aides couplées. Les acteurs des filières viande bovine du Massif-Central auront à peser sur les choix qui seront opérés au moment des décisions sur la mise en œuvre nationale.

Tableau 12 : description synthétique des 4 scénarios

	tendanciel	productif	végétalisation	lait → viande
Potentialité agricoles	=	+ pr élevage	- pr élevage	=
Nb exploitations		=		= car reconversion
Offre	Maigre + filières qualité	Maigre = Fini	Maigre ++	Maigre
Stratégie filières	Timide, regroupements	Offensive	Spécialisation maigre	
Marchés	=	Ouverture, export, viande jeune		=
PAC	+ herbagers extensifs	Freine agrandissement, + contractualisation	++herbagers extensifs, -- zones intermédiaires	+ conversions
Citoyens et consommateurs	-	++	--	

B. Scénarios d'évolution possibles et appréciation des acteurs

POUR ALLER + LOIN :

Partie 6.a : état des lieux et perspectives du bassin Limousin

Partie 6.b : état des lieux et perspectives du bassin Sud Massif-Central

Partie 6.c : état des lieux et perspectives du bassin Charolais

1. *Élaboration de 3 scénarios principaux et un complémentaire*

Un travail prospectif a conduit à l'élaboration de trois scénarios principaux à l'horizon 2020/2025, ainsi que d'un scénario complémentaire intégrant la dynamique de la filière laitière (tableau 12 - annexe 1). Les scénarios ont été construits en identifiant les principaux facteurs d'influence qui détermineront l'avenir (potentialités agricoles, démographie, équilibres maigre/gras, stratégies des filières, marchés des viandes, politiques agricoles et principalement la PAC, attentes des consommateurs et des citoyens). Ces principaux facteurs d'influence ont pris différentes modalités de manière à aboutir à des scénarios cohérents, vraisemblables et contrastés. Les scénarios dressés au cours du travail de prospective sont :

- Un **scénario tendanciel** dans la suite des grandes tendances amorcées ces dernières années : diminution du nombre d'exploitations qui s'agrandissent, légère érosion du cheptel et extensification du territoire, restructuration des entreprises de collecte et de transformation...
- Un **scénario productif** de développement de l'engraissement : le scénario est basé avant tout sur une stratégie offensive des filières, notamment au travers de la mise en place d'outils de gestion des risques, accompagnée d'une politique agricole qui favorise de nouveau la finition et les productions céréalières au profit de l'élevage.
- Une végétalisation de l'espace (dans les zones convertibles par des céréales et dans les zones inconvertibles par un enrichissement) qui conduit à un **scénario de déclin de l'élevage**. La part du maigre augmente car il y a un désengagement de l'engraissement, même au niveau des filières qualité qui ont du mal à se maintenir.
- Un scénario complémentaire aux scénarios principaux est celui d'un maintien de la production de viande bovine, assuré par une **reconversion importante des producteurs de lait vers la production bovine** et notamment la production de maigre.

Figure 19 : Évaluation du scénario 1 par les acteurs des bassins Limousin, Charolais et Sud Massif-Central

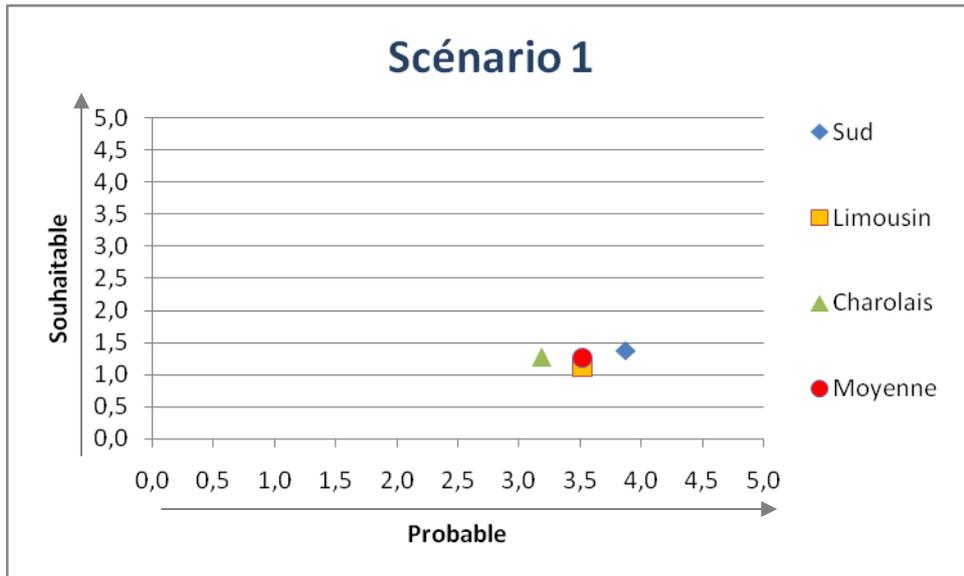
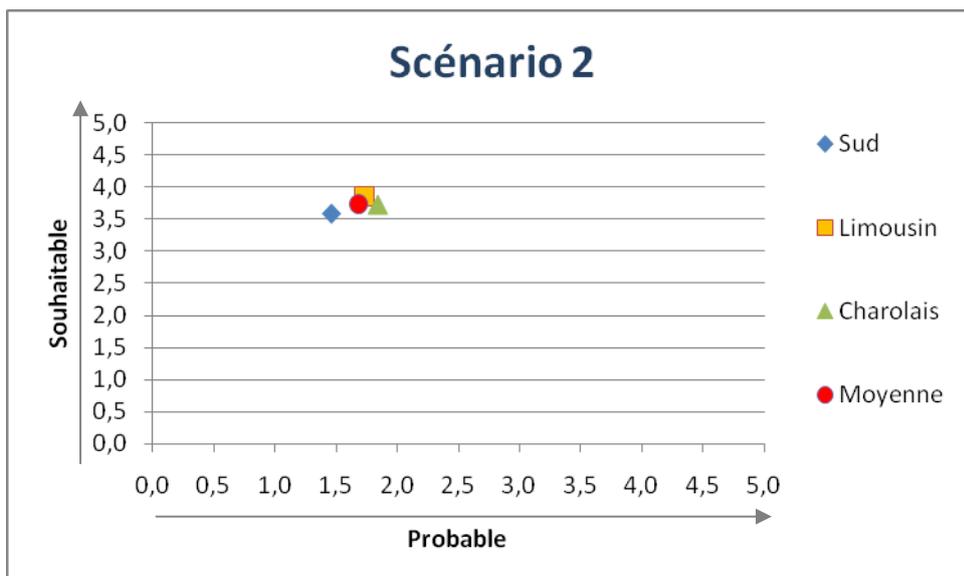


Figure 20 : Évaluation du scénario 2 par les acteurs des bassins Limousin, Charolais et Sud Massif-Central



2. *Un consensus dans l'appréciation des scénarios*

Les scénarios ont été soumis à la validation et à l'appréciation des acteurs des filières au cours de 3 réunions de bassin (bassin Limousin, bassin sud Massif-Central et bassin Charolais). Pour cela, chaque groupe les a enrichi, et étudié d'éventuelles alternatives. Enfin chaque participant a jugé la probabilité qu'ils se réalisent et leur « souhaitabilité ».

Bien que situés sur des zones avec des dynamiques différentes, l'appréciation qui a été faite des scénarios est similaire quel que soit le bassin.

– Un scénario tendanciel probable mais redouté :

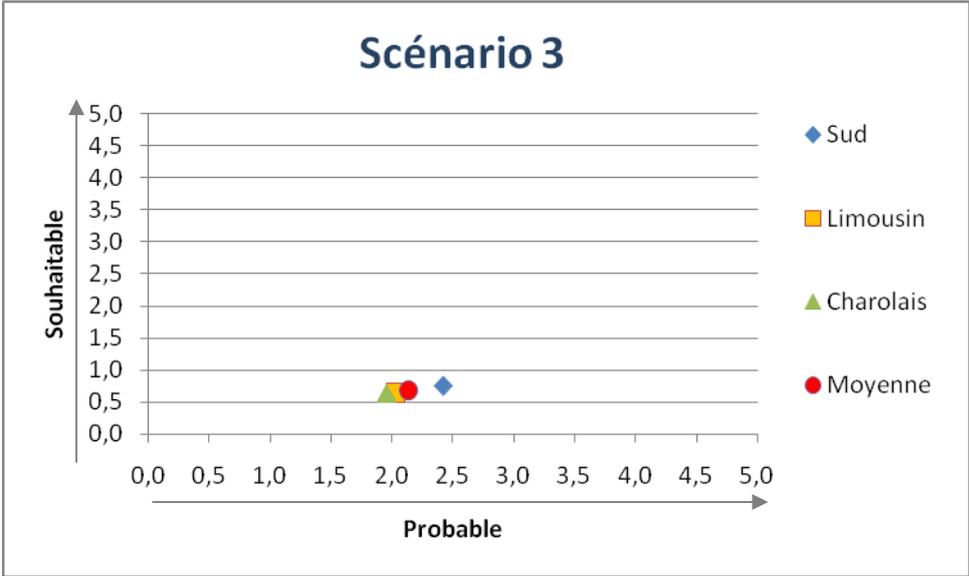
Le scénario tendanciel amène d'une manière générale peu de commentaires, ce qui peut s'expliquer par le fait qu'il est sans surprise par rapport au vécu du moment et qu'il ne présente pas de réelle rupture. Pour beaucoup, c'est un scénario inévitable (figure 19) du fait de l'inertie du secteur bovin et de la difficulté d'infléchir le cours des choses.

Ce schéma, bien que progressif est pourtant plutôt redouté par la filière. Celle-ci craint principalement pour l'approvisionnement de ses outils et des marchés. Beaucoup de participants signalent que ce n'est pas uniquement la filière qui serait perdante mais le milieu rural dans son ensemble, dans ses dimensions économiques, sociales et territoriales, voir même le pays.

– Un scénario productif apprécié des participants :

Le scénario productif semble peu probable aux participants (figure 20) et encore plus fortement dans le bassin sud où il y a moins de tradition de finition. Il est par contre le plus souhaitable et de nombreux arguments ont été avancés. Pour beaucoup d'éleveurs, finir les animaux c'est valorisant humainement. Il profiterait à tous les acteurs, « le prix du gras tirant celui du maigre ». C'est également un moyen de stabiliser les outils de collecte et transformation du territoire... Ceux qui parfois le jugent peu souhaitable sont plutôt des acteurs de l'amont qui émettent des doutes sur la capacité de ce scénario à profiter à l'ensemble des éleveurs, estimant que jusqu'à présent la rémunération du travail d'engraissement n'a pas été au rendez-vous. Les débats ont porté sur la diversification des débouchés au delà du marché français, la production d'un « broutard économe » et les prix payés aux producteurs, et enfin la sécurisation des débouchés via la contractualisation.

Figure 21 : Évaluation du scénario 3 par les acteurs des bassins Limousin, Charolais et Sud Massif-Central



– Un scénario du déclin de l'élevage craint :

Le scénario du déclin de l'élevage (figure 21) est jugé moyennement probable, mais loin d'être irréaliste. D'une manière générale, beaucoup de participants pensent que les évolutions ne seront pas si brutales que celles annoncées par ce scénario. Cependant, dans les zones convertibles ce risque apparaît plus élevé. Ce sont les orientations prises par la PAC (maintien des zones défavorisées simples, place des prairies, prime couplée à la vache allaitante) et le différentiel de prix entre productions végétales et animales qui seront les éléments discriminants. Le scénario du déclin de l'élevage, de part la constitution du groupe de travail avec des acteurs tous impliqués dans la production bovine, est fortement craint.

– Scénario de l'accélération de la reconversion du lait vers la viande :

Le scénario complémentaire est surtout discuté dans le bassin sud, là où les reconversions du lait vers la viande sont une réalité. À l'heure où les revenus de la filière viande bovine sont au plus bas, mais avec une astreinte forte de la traite, ce scénario est jugé comme moyennement probable.

EN CONCLUSION, UNE PRODUCTION AVEC DES FORCES ET DES FAIBLESSES...

	FORCES	FAIBLESSES
Activité tournée vers la production de bovins viande	<p>*Le caractère incontournable de l'activité BV lui donne une force collective et une solide représentation professionnelle.</p> <p>*Un potentiel de production certain : « de l'herbe et des vaches ! »</p> <ul style="list-style-type: none">– Avec des espaces à valoriser : herbe/cultures en zone favorable,– Un cheptel important (43% des vaches allaitantes françaises),– Des races spécialisées et adaptées aux conditions de production. <p>*Il existe une diversité importante d'ateliers BV qui aboutit à une diversité dans les productions et permet de répondre à la demande.</p> <p>*Sur le long terme, les exploitations ont démontré une certaine adaptation à la conjoncture par des gains de productivité.</p>	<p>*Des surfaces à faible potentiel ou fragilisées à valoriser. Une agriculture en zone défavorisée.</p> <p>*Un potentiel qui s'érode : cheptel en phase de ralentissement en 2011/2012, concurrence avec les cultures là où c'est possible...</p> <p>*Localement, le peu d'alternatives dans l'assolement et donc dans les systèmes de productions peut constituer un frein au développement de filières finies (exception des femelles) et un manque de réactivité en cas d'aléas notamment climatique.</p> <p>*Une production qui génère une faible rentabilité alors qu'elle nécessite un capital élevé et fonctionne avec des systèmes sensibles aux charges (question de l'autonomie alimentaire, de la dépendance énergétique, de l'adéquation des moyens de production à la taille des structures...).</p> <p>*Des revenus dépendants des soutiens de la PAC.</p> <p>*Des résultats économiques, notamment en montagne, résultant d'une productivité basse qui a du mal à progresser significativement (zones de pression foncière, parcellaire défavorable, zones de contraintes...).</p>

FORCES

*Du côté du maigre :

- une **gamme variée** pour répondre aux différents marchés,
- une **structuration forte de l'export** autour de structures commerciales concentrées et d'un client principal historique, l'Italie.

*Du côté de l'offre finie :

- une production adaptée aux zones avec un minimum de cultures et/ou de maïs,
- Des viandes « **aux excellences bouchères** » reconnues,
- des débouchés bien établis pour les femelles de boucherie, même si la demande de viande en substitution des laitières de plus en plus « pressante », et les évolutions des habitudes de consommation nécessitent d'ajuster les caractéristiques carcasses recherchées,
- un **carrefour d'entreprises** très traditionnelles et d'autres plus industrielles.

- une image positive des **démarches de qualité** (races, montagne, herbe...).

- en veaux : des **filières porteuses** aux marchés non saturés.

FAIBLESSES

*Du côté du maigre :

- une **forte dépendance** du marché italien,
- un marché italien en régression,
- un brotard cher pour des clients au pouvoir d'achat moindre.

*Du côté de l'offre finie :

- des difficultés sur les filières occasionnées par :
 - **la substitution des vaches laitières** par des races à viandes sur des créneaux qui valorisent mal leurs aptitudes bouchères. Des carcasses qui deviennent très (trop ?) lourdes et donc difficiles à valoriser en découpe industrielle,
 - **l'éloignement des producteurs** qui peut poser des difficultés de collecte pour des segments particuliers (en maigre comme en fini) et augmenter les coûts de transport,
 - **la dispersion de l'activité d'abattage** peut localement fragiliser les outils en dessous d'une taille critique.

- des difficultés autour des démarches de différenciation avec :
 - **un attrait des filières qualité** qui s'atténue (prix/contrainte) pour les éleveurs : des filières qualité jugées non suffisamment rémunératrices et donc « vivotantes ». Dans le même temps, il existe un manque **de lisibilité autour des SIQO**,
 - **un bassin de production excentré** par rapport au bassin de consommation, limitant le développement des circuits-courts.

- en veaux : des productions qui restent contraignantes en termes de **travail** avec des difficultés pour un approvisionnement de **qualité régulière**.

Filières de valorisation

FORCES

*Des éleveurs dotés d'outils et de structures d'accompagnement conséquentes.

*L'élevage herbivore et en particulier l'élevage bovin allaitant, est source **d'aménités positives** :

- du fait de son lien au sol :

1/ il participe à **l'aménagement du paysage** et l'entretien sont image « authentique »

2/ les prairies occupent une part importante de l'assolement et participent au **captage du carbone** ainsi qu'au maintien de la biodiversité.

- participe au maintien du **tissu économique et social local**.

FAIBLESSES

*Une population vieillissante et un métier qui manque d'attractivité pour relever le défi du renouvellement des générations.

Aspects sociétaux

...MAIS AUSSI DES OPPORTUNITES ET DES MENACES POUR L'AVENIR

	OPPORTUNITES	MENACES
<p>Activité tournée vers la production de bovins viande</p>	<ul style="list-style-type: none"> * Des prix de la viande finie en augmentation et qui devraient conserver des niveaux supérieurs à ceux de la dernière décennie, en lien avec des équilibres offre/demande à l'échelle européenne et mondiale favorables. * Un retour des éleveurs et des structures d'accompagnement vers plus de technicité et la recherche de systèmes de production plus efficaces et plus résilients. * Des complémentarités possibles entre la production de viande, la production d'énergie et plus globalement l'impact environnemental de l'élevage. * Une PAC qui devrait être globalement favorable aux éleveurs extensifs. * Du côté du maigre : <ul style="list-style-type: none"> - des marchés méditerranéens demandeurs. * Du côté de l'offre finie : <ul style="list-style-type: none"> - une demande mondiale en hausse qui devrait être favorable aux prix, - ouverture de nouveaux marchés méditerranéens qui par le jeu de l'offre et de la demande ont tiré récemment les prix vers le haut, - développement de nouveaux produits ou itinéraires techniques comme pour certains la « génisse primeur » au cycle de production plus court ou pour d'autres la finition à l'herbe, - développement de la contractualisation pour sécuriser les volumes et les prix, - investissement des opérateurs de la transformation dans la R&D pour développer les innovations (conservation, praticité, présentation...). 	<ul style="list-style-type: none"> * La faible rentabilité du secteur bovin viande pourrait à terme détourner les éleveurs de cette production : <ul style="list-style-type: none"> - freins aux reconversions du lait vers la viande, - freins à l'installation dans un contexte de main d'œuvre vieillissante, - abandon de l'élevage pour les céréales, pour la friche... * Le potentiel de production pourrait se trouver affecté par une décapitalisation du troupeau de souche. * Le départ à venir de parents bénévoles risque de provoquer des problèmes d'organisation du travail. * Une ère de la rareté des ressources et donc des prix élevés des intrants sur le long terme. * Une PAC qui pourrait s'avérer plus contraignante notamment sur le plan de la gestion des prairies et donc de l'inertie des systèmes. * Du côté du maigre : <ul style="list-style-type: none"> - Une dépendance du marché Italien, pour l'instant en repli. * Du côté de l'offre finie : <ul style="list-style-type: none"> - une consommation française plutôt en baisse (pouvoir d'achat, aspirations environnementales, de santé et de bien être animal) - des nouveaux marchés encore non stabilisés et qui soulèvent des débats sur les garanties de paiement, le bien être animal... - des difficultés d'approvisionnement des abattoirs français liés à la dynamique du cheptel sur le Massif et aux exports d'animaux finis en vif.
<p>Filières de valorisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - une concurrence accrue entre opérateurs du fait d'une pénurie de l'offre conduisant à des restructurations économiques. 	

ANNEXES

Annexe 1 : Description des scénarios

Scénario tendanciel : une érosion lente de la production bovine allaitante

Description

Ce scénario est dans la suite de plusieurs grandes tendances amorcées ces dernières années. Côté amont, le monde agricole continue sa restructuration, du fait d'une population vieillissante. Ainsi, le nombre d'exploitations diminue. Les reprises par les fermes existantes conduisent à un agrandissement des structures. Tout le cheptel n'est pas repris. Même si ce dernier a progressé sur la dernière décennie, le recul observé en 2011 va au-delà d'un simple effet sécheresse et marque la fin d'une dynamique positive. On assiste donc à une légère érosion du potentiel de production et à une légère extensification sur un territoire où l'herbe reste dominante. La réforme 2014 de la PAC se montre d'ailleurs favorable aux éleveurs extensifs et herbagers. Au niveau de l'offre, la prédominance du maigre à destination des marchés historiques de la zone (Italie) persiste. Le manque de marchandises s'accompagne de la disparition progressive des petits abattoirs, pénalisés par de petits volumes et de lourdes charges de fonctionnement. Côté consommation, l'attrait au quotidien de la viande rouge diminue. La viande de bœuf, prisée pour sa qualité, est de plus en plus consommée à titre festif. Les filières qualité sont épargnées, mais demeurent à l'état de niche.

Comment en est-on arrivé là ?

- Un vieillissement de la population agricole sans mise en place d'une politique dynamique d'installation des jeunes (financement inadapté des reprises, formules de transmission non aménagées).
- Des exploitations toujours plus grandes avec un capital qui freine l'installation, notamment hors cadre familial.
- Un manque d'alternatives sur la plupart des zones qui limite les départs ou les changements de production avant retraite.
- Une PAC qui continue de se verdir et favorise l'élevage herbager extensif.
- Une baisse de la consommation de viande rouge en raison du contexte économique déprimé auquel vient s'ajouter des raisons de santé et/ou environnementales et/ou éthiques.

Facteurs aujourd'hui favorables à l'émergence du

- Compétition accrue entre productions végétales et animales : peu favorable à l'engraissement dans les zones mixtes.
- Des coûts d'engraissement très élevés.
- Une certaine prudence affichée par plusieurs acteurs des filières qui n'osent pas miser dans des politiques offensives d'investissements et préfèrent s'organiser par la voie des regroupements.
- Une filière plutôt conservatrice avec des contraintes de productions qui freine ses capacités d'adaptation.

Facteurs aujourd'hui défavorables à l'émergence du

- Volontarisme de certains acteurs des filières.
- Prix soutenus du marché grâce à une pénurie d'offre sur le marché européen.
- De nouveaux marchés export pour les productions.
- Un retour à la terre accentué par un taux chômage important dans les autres secteurs d'activité.

Acteurs qui gagnent

- Éleveurs déjà en place et avec une taille suffisante pour bénéficier des opportunités d'agrandissement.
- Filières qualité, circuits traditionnels se stabilisent.

Acteurs qui perdent

- Les « petits » (élevages, abattoirs...), ainsi que les systèmes financièrement mal assurés, s'ils ne se démarquent pas, sont voués à disparaître.
- À long terme, le tissu rural et l'économie du territoire.
- Le consommateur et citoyen européen avec la perte de l'indépendance alimentaire et la dégradation de la balance commerciale.

Scénario productif : développement de l'engraissement

Description

Dans ce scénario, **la stratégie des acteurs est offensive pour produire plus de viande en réponse à la demande**. La part d'animaux finis occupe une place plus conséquente dans l'offre.

La PAC se détourne d'un élevage uniquement herbager et favorise la mixité polyculture-élevage. La **part des cultures progresse** dans les assolements, mais **au bénéfice de l'élevage**. Ainsi, les céréales sont utilisées pour la finition des animaux. Les orientations politiques visent à limiter un agrandissement effréné et favorisent l'installation. Le nombre d'exploitations se maintient. Le cheptel progresse légèrement avec une intensification des surfaces fourragères dans certaines zones. Les politiques agricoles, tant françaises qu'européennes, encouragent également la création de valeur ajoutée via l'engraissement. Des systèmes de limitation des risques sont développés tout au long des filières avec de l'engagement contractuel. Des investisseurs s'intéressent à la production bovine. Ils développent des structures intégrées depuis le naissage jusqu'à l'engraissement voire l'abattage. Enfin les exigences vis-à-vis de la production sont renforcées avec de nouvelles normes en termes de d'environnement et de bien-être animal (transport d'animaux vivants) qui contribuent à conforter l'engraissement et les outils d'abattage en France

Du côté des marchés français, la demande est duale :

- d'une part, les femelles et les veaux allaitants sont de plus en plus valorisés dans les filières qualité et les circuits traditionnels ;
- d'autre part, on assiste également au développement d'une viande allaitante meilleur marché en substitution de la viande laitière, grâce à la mise en place de politiques fortes de contractualisation.

Les débouchés à l'export se diversifient tirés par une consommation mondiale en hausse et qui monte en gamme. Le maigre bénéficie également de ces nouvelles opportunités. Au final, les animaux recherchés sont probablement à adapter : plus jeunes, avec une viande de couleur claire et des coûts de production qui permettent un positionnement concurrentiel.

Comment en est-on arrivé là ?

- Une PAC moins herbagère et plus favorable à la mixité cultures/ élevage.
- Une demande qui maintient les prix de la viande, notamment finie.
- Une stratégie volontariste des acteurs de la filière qui diversifie ses débouchés à l'export.
- La mise en place de dispositifs de contractualisation incitatifs et assurant des marges équilibrés entre les différents maillons de la filière.
- Des prix des céréales qui restent « raisonnables ».

Facteurs aujourd'hui favorables à l'émergence du scénario

- Émergence d'une demande dans les pays méditerranéens.
- Des signaux positifs en termes de prix de la viande.
- Une bonne tenue des filières de qualité.
- Un vivier de consommateurs français qui aime la viande rouge.
- Une notoriété de nos races et de nos terroirs.

Facteurs aujourd'hui défavorables à l'émergence du scénario

- Une PAC qui semble plus jouer la carte du verdissement sous l'influence de l'OMC et de considérations environnementales.
- Un coût d'engraissement très élevé (alimentation, bâtiments).
- Un intérêt individuel des éleveurs pour l'agrandissement et l'extensification.
- Des opérateurs qui n'ont pas les capacités financières à investir dans des productions contractualisées et/ou la prise de nouveaux marchés.
- Des éleveurs qui préfèrent capter des opportunités de marché plutôt que de s'engager dans des démarches contractualisées.
- Des difficultés pour augmenter la productivité du travail au niveau des exploitations et disposer de trésorerie suffisante pour investir.

Acteurs qui gagnent

- Éleveurs en général : meilleurs revenus.
- Éleveurs dans les zones où les cultures sont possibles.
- Les outils de collecte et d'abattage sont assis par des volumes suffisants.
- Le tissu rural et l'économie du territoire.

Acteurs qui perdent

- Éleveurs en zone de contraintes (herbagères, montagne...) avec peu de leviers pour engager les mutations en faveur de l'engraissement, même si globalement l'existence d'un engraissement dynamique soutient les cours du brouillard.

Scénario de déclin de l'élevage

Description

Ce scénario prévoit **un déclin fort de la production de viande bovine**.

D'abord, le nombre d'exploitations bovines décroît significativement. Les baisses de revenus enregistrées ces dernières années perdurent et portent un coup d'arrêt à la production. Dans les zones mixtes, les cultures de vente prennent le dessus. Dans les zones difficiles, c'est la forêt et la friche qui se développent. Le cheptel est donc en franche diminution. Seules restent de très grandes exploitations, très extensives.

La part du maigre augmente car il y a un désengagement de l'engraissement, même au niveau des filières qualité qui ont du mal à se maintenir. Les volumes produits s'effondrent. De nombreux abattoirs, faute de marchandise sont contraints de fermer leurs portes. Les opérateurs, de moins en moins nombreux, se spécialisent dans le maigre. Ils sont obligés de trouver de nouveaux débouchés à l'export car l'engraissement est mis à mal dans les zones traditionnelles de finition : bassin Ouest et Nord-est de la France et Italie.

La PAC favorise cette mutation en poussant à l'abandon de l'élevage dans les zones défavorisées simples avec la disparition de la PHAE et de l'ICHN. Dans les zones herbagères, elle renforce les contraintes en termes de chargement et de place de l'herbe.

Enfin, la demande en viande bovine est au plus bas. La crise économique a détourné certains consommateurs vers des produits bons marchés. Des considérations environnementales, de bien-être animal et de santé viennent renforcer cette orientation.

Comment en est-on arrivé là ?

- Concurrence accrue avec les cultures et progression continue des charges avec des prix de la viande qui ne suivent pas. Contexte qui a conduit les éleveurs à renoncer.
- Une priorité mise sur la valorisation énergétique des ressources aux dépens des filières d'élevage.
- Une demande en berne pour de multiples facteurs.
- Une PAC qui se détourne de la fonction de production de l'élevage.
- Des acteurs en retrait.

Facteurs aujourd'hui favorables à l'émergence du scénario

- Le développement de lobby pour la protection de l'environnement et le bien-être animal.
- La tendance actuelle à l'extensification.
- Une défense de l'élevage herbager dans les discours sur l'élevage.
- Une crise économique partie pour durer en Europe du Sud au moins.
- Des crises sanitaires qui se répètent.

Facteurs aujourd'hui défavorables à l'émergence du scénario

- Une tradition de production (races) et de consommation de viande rouge.
- Une prise de conscience des risques au niveau de l'aménagement du territoire : fermeture et uniformisation du paysage.
- Certains politiques qui croient à l'autosuffisance alimentaire de l'UE.
- Des signaux positifs en termes de prix de la viande.

Acteurs qui gagnent

- Acteurs dominants des filières maigres → monopole.
- Éleveurs avec des grandes surfaces, capables de produire extensivement et localisés dans les zones en question.
- Éleveurs qui ont la possibilité d'arrêter de produire de la viande pour faire des céréales.

Acteurs qui perdent

- La filière toute entière.
- Les outils d'abattage.
- Les fermes plus intensives.
- À moyen terme, le tissu rural et l'économie du territoire.
- Le consommateur et citoyen européen avec la perte de notre indépendance alimentaire et la dégradation de la balance commerciale.

Scénario des vases communicants : abandon du lait pour la viande

Description

Ce scénario est à imaginer dans les zones où productions bovin lait et bovin viande se côtoient (Cantal, Puy-de-Dôme, Haute-Loire, Aveyron, Lozère), mais aura des conséquences sur l'ensemble du Massif. La charge de travail induite par la traite biquotidienne et des revenus moins attractifs accélèrent le rythme des reconversions du lait vers la viande. Le lait est ainsi abandonné pour la viande. La PAC, avec la disparition des quotas et des historiques PMTVA, favorise ces transferts. L'érosion du cheptel bovin allaitant est ainsi localement limitée. Les éleveurs qui s'installent en viande s'orientent vers le naissage. La part du maigre augmente donc et les filières broutards sont plutôt renforcées. Les filières veaux de boucherie sont déstructurées par le manque d'offre, ce qui fragilise les outils d'abattage.

Comment en est-on arrivé là ?

- Un prix du lait volatil, et pas de différenciation par rapport au lait de plaine.
- Un rejet de la contrainte de la traite.
- Un repli des entreprises de collecte dans des zones de plus forte densité laitière.

Facteurs aujourd'hui favorables à l'émergence du scénario

- L'essor d'une société de loisirs, recherche de conditions de vie plus comparables à celles des autres secteurs.
- Des filières laitières moins valorisantes que celles de Savoie par exemple, mais avec des contraintes de production fortes.

Facteurs aujourd'hui défavorables à l'émergence du scénario

- Des niveaux de revenus en faveur du lait, ce qui aurait tendance à inverser la vapeur.
- Des conversions laitières plutôt en faveur des céréales.

Acteurs qui gagnent

- Les éleveurs qui réussissent leur conversion.
- Les filières qui réussissent à capter ses nouveaux arrivants.

Acteurs qui perdent

- Déstabilisation de la filière veaux de boucherie.
- Les Abatteurs.
- Les coopératives laitières.